



Fédération Départementale d'Énergie  
du Pas-de-Calais



2013

Compte rendu  
**d'activité**  
de la concession



Avec vous,  
en réseau





# Éditorial



L'année 2013 a marqué une nouvelle étape dans notre relation avec vous, collectivités locales. Grâce à votre confiance, GrDF a fait entendre sa voix dans le débat national sur la transition énergétique avec son scénario Facteur 4, dont les grandes lignes ont été reprises dans la synthèse remise au Gouvernement en septembre 2013.

La transition énergétique favorise l'apparition de nouveaux acteurs et redistribue les cartes de la politique énergétique locale : élus, agriculteurs, industriels, consommateurs jouent un rôle croissant et incontournable dans ce débat. GrDF participe activement à ces réflexions et met toute son expertise énergétique au service des territoires. Notre engagement dans le débat a permis de redonner ses titres de noblesse au gaz comme énergie d'avenir grâce à un réseau de distribution à la pointe de l'innovation. GrDF teste ainsi depuis fin 2012 la première canalisation communicante au monde qui optimise encore plus la performance de nos infrastructures.

Le réseau du futur est dès maintenant une réalité avec les Compteurs Communicants Gaz. Les noms des 24 communes pilotes pour le déploiement des 150 000 premiers compteurs Gazpar ont été annoncés lors du salon des maires et des collectivités locales le 20 novembre 2013. La co-construction du projet avec vous et l'ensemble des parties prenantes a suscité un véritable engouement pour la généralisation de Gazpar dans les territoires. Son déploiement s'étalera de 2016 à 2022.

En 2013, GrDF a pris avec vous le virage de la transition énergétique en inventant de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux énergétiques locaux comme l'illustre notre engagement dans le Pacte Electrique Breton et nos partenariats régionaux en faveur de la mobilité durable. Grâce au biométhane, le réseau de gaz devient un vecteur d'énergie renouvelable qui accompagne la montée de l'économie circulaire au cœur des territoires. Membre fondateur de l'Institut de l'Economie Circulaire, GrDF se mobilise depuis 2008 pour le développement de cette filière. Actuellement, trois réalisations concrètes injectent ce gaz vert dans le réseau. D'ici fin 2014, il y en aura quinze de plus.

L'année 2014 viendra consolider et amplifier notre relation avec vous pour développer d'autres innovations porteuses d'avenir comme le stockage d'électricité à partir des énergies renouvelables. Le réseau, conçu à l'origine pour acheminer du gaz naturel importé, devient la structure d'interconnexion de toutes ces nouvelles sources de production.

Nous avons la conviction à GrDF que les évolutions se feront avant tout avec vous dans les territoires. Partenaires de long terme, nous allons ouvrir de nouveaux chapitres qui contribueront à dessiner ensemble le paysage énergétique de demain.

● **Sandra LAGUMINA** - Directeur Général de GrDF

# Sommaire

● Votre concession en 2013.....	5
Vos interlocuteurs au sein de GrDF .....	6
Votre contrat de concession.....	6
Les infrastructures de la concession .....	7
Les investissements et la maintenance sur la concession .....	8
La sécurité des biens et des personnes .....	12
Les clients de la concession .....	19
Les éléments financiers de la concession .....	22
● GrDF dans votre région.....	27
Faits marquants 2013 et perspectives 2014.....	28
Les prestations et la qualité de service .....	29
Avec vous en réseau : des partenariats responsables .....	34
● GrDF à vos côtés pour la transition énergétique des territoires .....	37
● Annexes .....	41



Votre  
concession  
en 2013



# Votre concession en 2013

## Vos interlocuteurs au sein de GrDF

Pour répondre à votre attente, les équipes locales de GrDF sont organisées de la manière suivante :

### Une direction en région

garante de la performance et de l'économie globale des activités de distribution,  
responsable des investissements de développement et de modernisation des ouvrages,  
responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concessions.

### Des services en région

responsables de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages,  
en charge de la réalisation des activités de comptage.

### Des chiffres qui parlent



**344 054**

clients du réseau de distribution publique de gaz naturel

**4749**

nouveaux clients chauffage

**390**

communes desservies

**9, 71**

TWh consommés

**6 166,3**

kilomètres de réseau de distribution

**351,5 millions €**

de valeur nette du patrimoine concédé

**939 003 €**

de redevance de concession R1

**294 961€**

versées aux communes au titre de la RODP

**Une représentation départementale**  
interlocuteurs de proximité des collectivités,

**Bruno Waterlot, Directeur Territorial Pas-de-Calais**  
**Gérard Beauvois, Délégué Territorial Côte d'Opale**  
**Yves Vasseur, Délégué Territorial Bassin Minier**  
**Didier Pruvost, Conseiller Collectivités Artois et Ternois**  
**Dominique Duhem, Conseiller Collectivités Audomarois et Sud Arrageois**



## Votre contrat de concession

La distribution publique de gaz naturel sur votre territoire est confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le **10 mars 1998** pour une durée de **30 ans**.

Pour mémoire, ce contrat est composé des documents suivants :

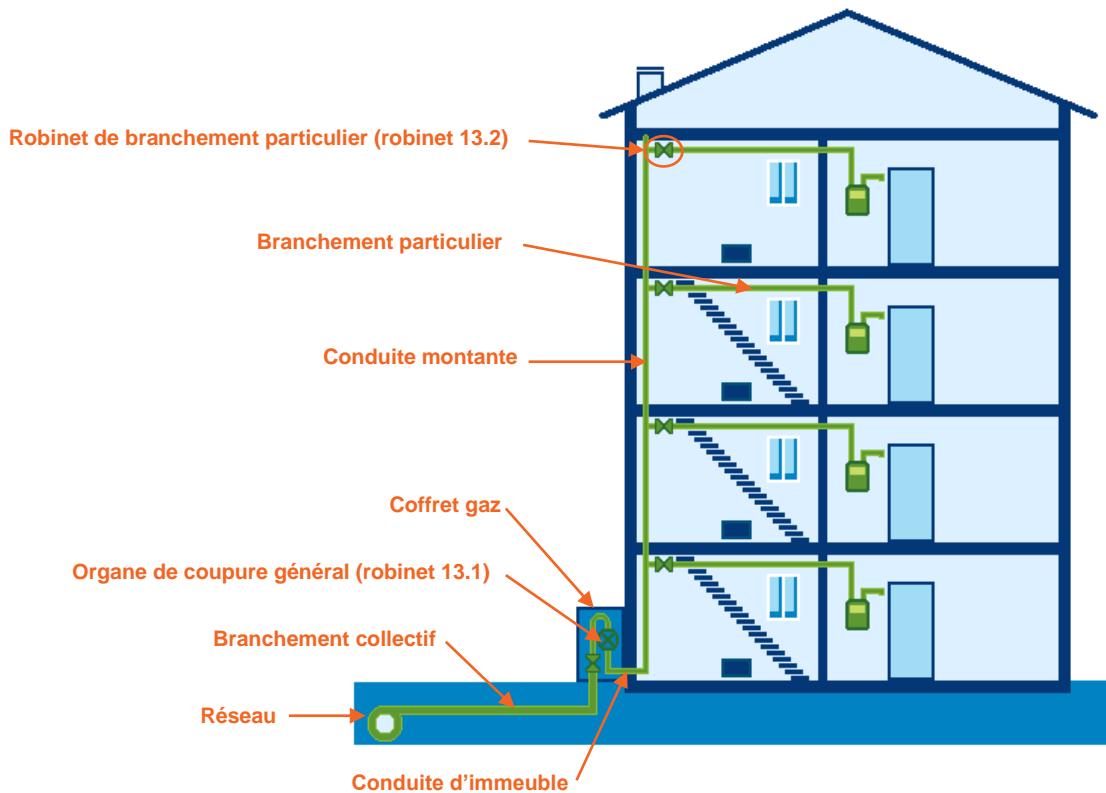
une convention de concession,  
un cahier des charges,  
et des annexes précisant :

- les modalités locales de mise en œuvre (annexe 1),
- les règles nationales de calcul du critère de rentabilité des extensions (annexe 2),
- les tarifs d'acheminement sur le réseau de distribution et des prestations proposées par le concessionnaire aux clients et aux fournisseurs (annexes 3 et 3 bis),
- les conditions générales d'accès au réseau de distribution (annexe 4),
- les prestations techniques du distributeur GrDF (annexe 5).



## Les infrastructures de la concession

- Les principaux ouvrages de distribution



- Inventaire des ouvrages de la concession

Ouvrages concédés (longueurs en mètres)	2013	2012
Longueur totale des canalisations	6 166 334	6 081 526
par pression		
Basse pression (pression de 17 à 25 mbar)	202 025	206 935
Moyenne pression (pression de 0,3 à 16 bars)	5 964 309	5 874 591
par matière		
Polyéthylène (PE)	4 484 172	4 390 181
Acier	1 591 752	1 599 076
Autres matériaux	90 410	92 269

Postes de Distribution Publique	2013	2012
Nombre de postes	367	375

## Les investissements et la maintenance sur la concession

En 2013, GrDF a investi 12 685 635 euros sur le territoire de la concession dans les domaines développement et sécurité des ouvrages.

GrDF réalise des investissements avec pour finalités :  
le développement des ouvrages de la concession,  
la modernisation, la fiabilisation et la disponibilité du réseau,  
l'optimisation des conditions et coûts d'exploitation en effectuant les renouvellements nécessaires.

### • Le développement des ouvrages sur la concession

Conformément au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements (Bénéfice sur Investissement, ou B/I, défini par l'arrêté du 28 juillet 2008) est au moins égal à 0.

Ces travaux de développement du réseau concédé consistent en la construction de nouveaux ouvrages de distribution (canalisations, branchements et éventuellement postes de détente) dans des parties du territoire concédé mais non encore desservies.

Investissements de développement (en euros HT)	2013	2012
<b>Montant total sur la concession</b>	<b>9 348 318</b>	<b>7 329 487</b>
dont réseaux	5 367 200	3 103 524
dont branchements	3 738 211	3 840 478
dont autres (postes de détente, protection cathodique...)	242 906	385 485

En 2013, GrDF a étendu le réseau de la concession de 85 kilomètres.

3 nouvelles communes ont été mises en gaz en 2013 : Fontaine les Croisilles, Nouvelle-Eglise et Saint Martin Choquel. La desserte des communes de Vieille Eglise et de Saint Folquin a été poursuivie.

283 extensions de réseau ont été réalisées dans 145 communes de la concession

### Les principaux chantiers de développement réalisés en 2013 sur la concession :

Adresse des travaux	Longueur (en m)
VIEILLE-EGLISE : DESSERTE DE VIELLE EGLISE ET DE 2 COMMUNES	5 153
SAINT-FOLQUIN : DESSERTE DE VIELLE EGLISE ET 2 COMMUNES	3 899
SAINT-OMER-CAPELLE : DESSERTE DE VIELLE EGLISE ET 2 COMMUNES	3 392
SAINT OMER, ST MOMELIN ET NIEURLET	3 145
ROUTE DE CROISILLES À FONTAINE LES CROISILLES	2 991
DESVRES-MENNEVILLE-ST MARTIN CHOQUEL-VIEIL MOUTIER	2 790
ROBECQ : RUES DELALEAU ET BASSE	1 859
COURCELLES-LES-LENS : ZAC DE LA MARLIÈRE	1 455

- **La sécurité industrielle**

Par une maintenance régulière et des investissements adaptés, GrDF développe une stratégie industrielle destinée à garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution.



**Les programmes de renouvellement de réseaux sont communiqués aux collectivités territoriales concernées et donnent lieu à des échanges afin d'optimiser la coordination des travaux.**

GrDF a réorienté une part significative de ses investissements vers le renouvellement des branchements et ouvrages en immeuble, associé, lorsque cela paraît pertinent, au renouvellement de tronçons de canalisations.

Investissements de sécurité industrielle (en euros HT)	2013	2012
<b>Montant total sur la concession</b>	<b>3 337 318</b>	<b>3 444 343</b>
dont réseaux	1 832 695	1 515 034
dont branchements	1 488 629	1 804 683
dont autres (postes de détente, protection cathodique...)	15 994	124 626

**Les principaux chantiers de sécurité industrielle réalisés en 2013 sur la concession :**

Adresse des travaux	Longueur (en m)
ARRAS : RUE BRETON	671
ISBERGUES : RUE JEAN MACÉ	664
ARRAS : RÉSIDENCE ST MICHEL	450
ACHICOURT : RUE DE LONDRES	439
AVION : RUE LETOMBE ET RUE DES FRERES PARENT	376
AVION : RUE BASLY	267
SAINT-LAURENT-BLANGY : RUE DES CEVENNES	266
SAINT-LAURENT-BLANGY : RUE CHEVERNY	252

- **Les investissements sur la concession**

<b>Investissements de développement (en euros HT)</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Montant total sur la concession</b>	<b>9 348 318</b>	<b>7 329 487</b>

<b>Investissements de sécurité industrielle (en euros HT)</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Montant total sur la concession</b>	<b>3 337 317</b>	<b>3 444 343</b>
dont investissements liés à des facteurs nationaux	<b>1 039 610</b>	<b>1 204 280</b>
dont investissements liés à des facteurs non nationaux	<b>1 607 321</b>	<b>1 510 112</b>
dont investissements de renforcement	<b>154 912</b>	<b>60 204</b>
dont investissements liés à la réglementation et à la mise en conformité	<b>535 474</b>	<b>669 747</b>

<b>Total des investissements sur la concession (en euros HT)</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Montant total sur la concession</b>	<b>12 685 635</b>	<b>10 773 830</b>

- **Cartographie / Schémas de vannage**

**GrDF investit plus de 15 millions € par an pour améliorer la cartographie des réseaux gaz.**



GrDF poursuit le programme de géoréférencement des plans grande échelle.

Le professionnalisme cartographique s'est accru par le recrutement de compétences topographiques et géomatiques au sein de GrDF, assurant ainsi une prescription et un contrôle renforcé des prestataires.

La fourniture des classes de la précision (A, B, C) dans les cartouches des plans accompagnant les réponses aux Déclarations de Travaux (DT) et aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

GrDF a pris les mesures nécessaires pour classer en A les réseaux neufs et renouvelés et teste des méthodes pour augmenter le taux de classe A des réseaux existants.

GrDF collabore avec les collectivités qui le souhaitent et avec les autres parties prenantes pour constituer des banques de données urbaines.

**Les schémas de vannage ont pour objectif de définir le nombre et le positionnement des vannes (ou robinets) sur le réseau afin d'interrompre rapidement l'alimentation en gaz lors des incidents et de limiter le nombre de clients coupés à l'occasion des manœuvres de vannes.**

L'implantation des robinets existants est décidée :  
selon les règles de conception définies pour chaque type de réseau ( primaire, secondaire, tertiaire),  
en prenant en compte les retours d'expérience issus des opérations d'exploitation et de maintenance (analyse des défaillances constatées),  
en fonction de l'évolution des structures de réseaux.

Chaque robinet – selon son importance stratégique et sa nature – se voit affecter une périodicité d'inspection de un à quatre ans dans le cadre d'une politique de maintenance préventive régulièrement tenue à jour par GrDF. La mise en place de cette démarche pluriannuelle garantit un niveau élevé de sécurité tout en participant à l'optimisation de l'exploitation des réseaux et de leur maintenance.

- **L'organisation des travaux engagés par GrDF pour maîtriser leur qualité**

GrDF a engagé une politique de mieux disance avec ses fournisseurs afin de garantir la qualité des travaux et la conformité des ouvrages construits. Cette politique se concrétise par un dispositif d'évaluation des fournisseurs et commence à porter ses fruits. On note ainsi en 2013 une baisse de 30 % des endommagements aux réseaux de gaz par les entreprises de travaux publics travaillant pour GrDF.

En complément et en cohérence avec cette politique de mieux disance, GrDF met en œuvre des contrôles de conformité et de qualité des travaux réalisés.

GrDF s'efforce aussi de limiter la gêne aux riverains par l'amélioration de la coordination de ses travaux avec ceux engagés par les autres occupants du sous-sol et des gestionnaires de voirie.

## • La maintenance des ouvrages de la concession

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (après une défaillance), la maintenance se décline selon 2 axes : la surveillance, allant de la simple inspection à la révision complète d'un ouvrage, l'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage, pouvant aller jusqu'à son remplacement.

Maintenance des ouvrages à la maille Pas de Calais- (en euros HT)	2013	2012
Dépenses de maintenance des ouvrages de distribution publique	3 994 654	3 978 269
Dont maintenance préventive	1 331 550	1 325 280

### Véhicule de Surveillance des Réseaux, le nez de GrDF

Les Véhicules de Surveillance Réseau (VSR) parcourent à titre préventif les réseaux de distribution de gaz naturel.

La périodicité de surveillance dépend de deux facteurs :  
les caractéristiques du réseau (âge, nature, pression),  
l'environnement du réseau (densité de population, présence de travaux effectués par des tiers, nature du sol, etc.).



À vitesse réduite les « **barbiches** », des capteurs de méthane 10 000 fois plus sensibles que le nez humain, recueillent les informations qui s'affichent sur l'ordinateur du technicien à l'arrière du véhicule. En cas de présence suspecte de méthane, le technicien procède à des analyses complémentaires et fait appel au besoin à une équipe d'intervention.

Chaque véhicule représente un investissement de l'ordre de 100 000 €.

# 2013

Les VSR ont assuré la surveillance de plus de 80 000 km de réseau au niveau national. Cette surveillance embarquée est complétée par une **recherche à pied** lorsque les lieux ne sont pas accessibles par un véhicule.

Surveillance des réseaux à la maille de la concession	2013	2012
Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	2 917	2 050
Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	172	128
Nombre d'indices de fuites détectées et réparées	98	95

## Focus sur la vérification des dispositifs de comptage



Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des clients, GrDF procède à la vérification des dispositifs de comptage.

La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie :  
 20 ans pour les compteurs domestiques à soufflets,  
 15 ans pour les compteurs industriels à soufflets,  
 5 ans pour les compteurs à pistons rotatifs ou de vitesse.

Nombre de compteurs traités à la maille de la concession	2013	2012
Compteurs de type domestique	10 426	7 420
Compteurs de type industriel	514	378

## La sécurité des biens et des personnes

Sur le territoire de la concession, la qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- le nombre de dommages aux ouvrages de distribution,
- le nombre d'appels de tiers,
- le nombre d'incidents,
- le taux d'intervention en moins de 60 minutes.

- Le suivi des travaux de tiers sur votre concession**

DT - DICT sur la concession	2013	2012
Nombre de DT reçues et traitées	<b>5 684</b>	2 496
Nombre de DICT reçues et traitées	<b>18 445</b>	18 490
Nombre de DT avec présence d'ouvrages GrDF	<b>4 441</b>	1 717
Nombre de DICT avec présence d'ouvrages GrDF	<b>15 192</b>	14 445

**DT : Déclarations de Travaux / DICT : Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux**

Les endommagements aux ouvrages – lors ou après travaux de tiers – provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.

De plus, ils occasionnent souvent une gêne pour les riverains par leurs conséquences, notamment en matière de circulation.

GrDF est fortement impliqué pour réduire ces incidents : les dommages aux ouvrages survenant lors de travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF ont diminué de 30 % en 2013 par rapport à l'année précédente, notamment grâce au travail réalisé avec les entreprises de travaux. Ils ne représentent plus que 4 % des endommagements totaux.

Dommages aux ouvrages de la concession	2013	2012
Nombre de dommages lors ou après travaux de tiers	<b>112</b>	135
dont nombre de dommages avec fuite sur ouvrages enterrés	<b>96</b>	non disponible

Les techniques de détection préalable des réseaux dans le sous-sol, l'analyse des risques avant le commencement du chantier, le développement de nouvelles techniques de terrassement dites « techniques douces » ont contribué à l'obtention de ce résultat dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

GrDF a injecté dans le guichet unique les zones d'implantation des ouvrages gaz, ce qui rend plus efficace le processus de déclaration de travaux DT et DICT en évitant les déclarations inutiles émises par les responsables de projets et les maîtres d'ouvrage.

GrDF, avec d'autres partenaires dont la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), réalise depuis 2006 des sessions de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages pour les acteurs concernés : conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins. Les collectivités territoriales (élus, services techniques) y sont également associées.

## Le Plan anti-endommagement

Une réforme concernant la réalisation des travaux à proximité des ouvrages enterrés ou aériens.

La refonte du cadre réglementaire pilotée par le ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie est applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.



Le « plan anti-endommagement » concerne tous les intervenants des chantiers (donneurs d'ordre, exploitants de réseau, exécutants des travaux) ; il a pour objectif de renforcer la sécurité en amont et pendant les chantiers.

La réforme repose sur une collaboration renforcée et un partage des responsabilités entre les 3 acteurs d'un chantier. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles peuvent assurer l'ensemble de ces responsabilités.

### Les principales mesures de cette réforme :

Le **Guichet Unique** permettant de centraliser tous les renseignements utiles pour réaliser les Déclarations de Travaux (DT), les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), les Avis de Travaux Urgents (ATU). Ce service en ligne est rattaché à l'Ineris.

### L'ajout de mesures supplémentaires de prévention :

meilleure préparation en amont des chantiers par les maîtres d'ouvrage avec des investigations complémentaires à réaliser lorsque les plans du réseau à proximité du chantier sont jugés trop imprécis (classe de précision B ou C) et obligation de marquage au sol avant ouverture du chantier.

amélioration progressive par les exploitants de la cartographie des réseaux, notamment avec la prise en compte des résultats des investigations réalisées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

arrêt du chantier à la demande de l'entreprise de travaux en cas de différences notables générant un risque entre l'état du sous-sol et les informations portées à sa connaissance.

Le **renforcement des compétences** en matière de sécurité du personnel des maîtres d'ouvrage et des entreprises de travaux. Ce personnel devra disposer d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux à partir de 2017.

La mise en place de « l'**Observatoire national DT DICT** » pour faire vivre le retour d'expérience et entretenir l'information et la sensibilisation des acteurs concernés par les enjeux de sécurité.

Les différents outils destinés à expliquer les conséquences de la réforme pour les collectivités au titre de maître d'ouvrage, d'exploitant de réseau et d'exécutant de travaux sont accessibles sur les sites : du Guichet Unique (télé service [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)), ou du Ministère (MEDDE - Direction générale de la prévention des risques).

Des brochures spécifiques au rôle de chaque intervenant peuvent y être téléchargées :

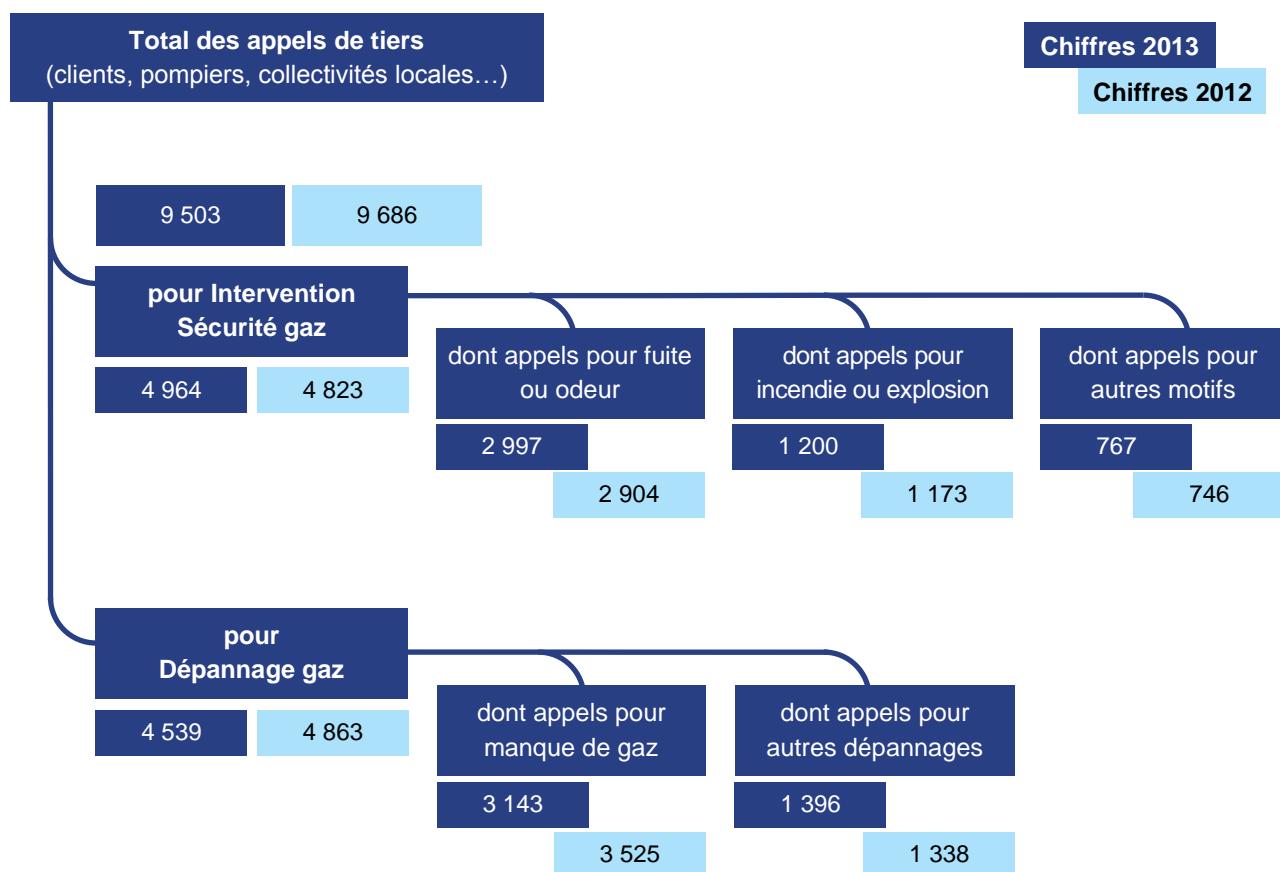
- Responsable de projet,
- Exécutant de travaux,
- Exploitant de réseaux,
- Collectivité territoriale.

## • Les appels de tiers sur votre concession

Les appels de tiers reçus en 2013 par l'**Urgence Sécurité Gaz** et concernant le territoire de votre concession sont classés de la manière suivante :

Les **Interventions de Sécurité gaz** : pour les fuites ou odeurs de gaz, les incendies ou explosions et autres motifs de sécurité,

Les **Dépannages gaz** : pour les manques de gaz et autres dépannages.



### Réception des appels : le premier maillon de la chaîne de sécurité

Lorsqu'un tiers appelle afin de signaler une odeur ou un manque de gaz, son appel est pris en charge par l'**Urgence Sécurité Gaz** qui qualifie l'appel et transmet les données aux équipes d'intervention,

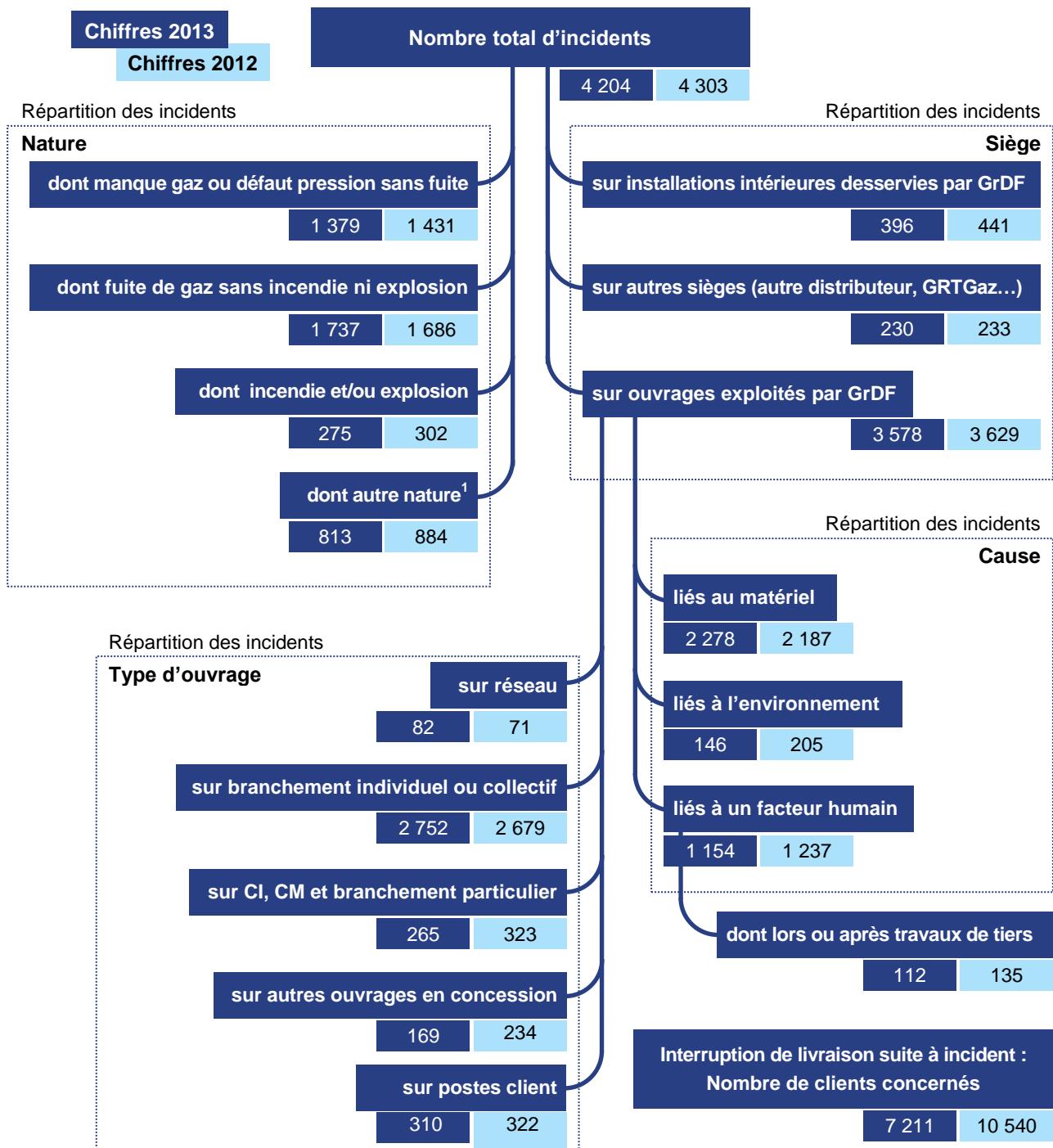
Plus d'un million d'appels sont ainsi traités chaque année par les 140 salariés des 3 sites de TOULOUSE, SARTROUVILLE et LYON garantissant un traitement des appels 24h/24 et 7 jours/7, avec une traçabilité complète des appels (horaires, enregistrements, temps de transmission,...),

Des lignes prioritaires sont réservées aux services d'incendie et de secours ainsi qu'aux entreprises de travaux ayant endommagé un ouvrage du réseau de distribution de gaz.



- **Les incidents sur votre concession**

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de la concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.



<sup>1</sup> Dommages aux ouvrages sans fuite ni manque de gaz, équipement cassé, manquant ou disparu, bruit nécessitant le changement d'appareil, présomption d'intoxications oxycarbonées.

## • Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le contrat de service public signé avec l'État :

**Intervenir en moins de 60 minutes dans 95 % des cas.**

Une attention particulière est consacrée au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité.

# 2013

Sur le département du Pas-de-Calais, le taux d'interventions en moins de 60 minutes est de 99,18 %.

## La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

L'objectif de la **Procédure Gaz Renforcée (PGR)** est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz naturel. Sapeurs-pompiers et gaziers s'engagent ensemble pour toujours plus de sécurité lors des interventions. Lorsqu'un incident se produit, les sapeurs-pompiers et GrDF interviennent en étroite collaboration. Dans certaines situations jugées sensibles, comme l'existence d'une fuite de gaz naturel enterrée ou avec un risque d'accumulation de gaz naturel :

les sapeurs-pompiers et GrDF déploient immédiatement des moyens importants,  
les sapeurs-pompiers procèdent à l'évacuation des personnes,  
le chef d'exploitation de GrDF prépare les manœuvres à faire pour interrompre la livraison de gaz.

C'est le principe de la Procédure Gaz Renforcée (PGR).

**La PGR est déployée sur l'ensemble du territoire national depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011.**

**En 2013** la PGR a été déclenchée dans 2 % des interventions de mise en sécurité.

Environ 30 % des PGR sont finalement « déqualifiées » par le Commandant des Opérations de Secours après examen sur place de la situation.

Les mesures de sécurité pour les personnes et les biens sont renforcées et se concrétisent par un périmètre de sécurité renforcé, ou des coupures préventives éventuelles.

## • Le plan d'Organisation et d'Intervention GAZ (ORIGAZ)

Ce plan permet à GrDF de prendre rapidement les mesures nécessaires pour limiter les répercussions, tant pour les personnes que pour les biens, d'un événement important concernant la distribution du gaz naturel.

Des exercices en conditions réelles sont régulièrement organisés par les services d'exploitation de GrDF pour tester la mise en œuvre des procédures, la disponibilité des moyens humains et matériels, ainsi que l'efficacité des dispositifs de communication interne et externe.

## • La sécurité des installations intérieures

Les installations de distribution de gaz situées à l'intérieur des logements (aval du compteur) ne font pas partie du domaine concédé. Elles sont placées sous la responsabilité du propriétaire et de l'occupant du logement.

**Cependant, en France, 97 % des accidents liés au gaz trouvent leur origine sur ces installations.**

La réglementation a prévu un certain nombre de contrôles à différentes étapes de la vie de ces installations :

**Le contrôle de conformité initial :** Un certificat de conformité des installations intérieures des clients domestiques (particuliers, collectifs privés ou HLM) est obligatoire pour toute installation neuve, complétée ou modifiée (certificat délivré par le professionnel installateur). Ces installations sont contrôlées systématiquement sauf celles réalisées par un professionnel agréé qui sont contrôlées par sondage.

**Le diagnostic de l'installation :** lors de la vente d'un bien immobilier équipé au gaz depuis plus de 15 ans, un état de l'installation intérieure de distribution de gaz doit être effectué par des professionnels habilités à réaliser des diagnostics immobiliers.

**L'entretien de la chaudière :** Il est obligatoire et à l'initiative de l'occupant, sauf stipulation contraire du bail dans tout: logement, local, bâtiment ou partie de bâtiment équipé d'une chaudière individuelle,

**Sur toutes les installations :** L'arrêté du 25 avril 2012 prévoit l'interdiction des robinets non démontables, à about soudé, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 (et l'interdiction des tubes souples à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019). Dans le cas où un technicien de GrDF met en évidence un tel robinet dans le cadre d'une intervention chez un client, il demande d'ores et déjà à ce dernier de le faire changer par un professionnel qualifié. 6000 robinets anciens, présentant un risque de déboîtement, ont ainsi été changés en 2013.

En complément des exigences réglementaires, GrDF poursuit une politique de prévention basée sur : la réalisation d'actions de communication à destination des utilisateurs du gaz naturel et des partenaires de la filière gazière, la proposition de diagnostics sur les installations intérieures n'ayant pas fonctionné pendant plus de 6 mois. Dans ce cas, le coût du diagnostic est pris en charge par GrDF.

**En 2013, dans ce cadre :**

2 290 diagnostics ont été réalisés au niveau de la concession suite à l'accord du client.

74 situations de danger - grave et immédiat - ont été mises en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes

**L'ensemble de ces actions permettent de contribuer à l'amélioration du parc des installations intérieures en France, et donc d'améliorer la sécurité des utilisateurs du gaz naturel.**

## Les clients de la concession

- **Les données d'acheminement**

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, tous les clients de France métropolitaine peuvent choisir leur fournisseur de gaz naturel.**

GrDF est responsable de l'exploitation du réseau et de l'acheminement du gaz naturel pour le compte des fournisseurs vers leurs clients.

Les données ci-dessous présentent la synthèse de l'activité d'acheminement sur la concession.

Clients de la concession	2013	2012
Nombre de points de livraison	344 054	342 340
Quantités d'énergie consommées (MWh)	9 716 269	9 109 095
Recettes d'acheminement (euros) <sup>1</sup>	100 435 278	91 130 404

- **Détail par clients :**

Clients de la concession	2013	2012
Nombre de points de livraison	Clients T1	37 709
	Clients T2	304 629
	Clients T3	1 645
	Clients T4	71
	Clients TP	0
<b>TOTAL</b>		<b>344 054</b>
Quantités consommées (MWh)	Clients T1	119 600
	Clients T2	6 201 072
	Clients T3	1 694 076
	Clients T4	1 701 521
	Clients TP	0
<b>TOTAL</b>		<b>9 716 269</b>
Recettes d'acheminement (€)	Clients T1	4 150 349
	Clients T2	82 551 946
	Clients T3	9 855 627
	Clients T4	3 877 356
	Clients TP	0
<b>TOTAL</b>		<b>100 435 278</b>
		<b>91 130 404</b>

<sup>1</sup> Recettes d'acheminement déterminées en application des tarifs d'acheminement en vigueur pour GrDF (consultables sur [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr) ou [www.cre.fr](http://www.cre.fr)).

- Les principales prestations réalisées**

GrDF réalise des prestations à la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel : des prestations couvertes par le tarif d'acheminement (par exemple changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à résiliation du contrat de fourniture), des prestations payantes, facturées à l'acte ou périodiquement suivant leur nature (par exemple mise en service d'installations, modifications contractuelles, interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux).

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession	2013	2012
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	<b>37 817</b>	38 076
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	<b>26 359</b>	26 981
Intervention pour impayés (coupe, prise de règlement, rétablissement)	<b>7 971</b>	8 087
<i>Dont coupures réellement effectuées à la demande des fournisseurs</i>	<b>4988</b>	5478
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	<b>11 725</b>	7 639
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	<b>2 524</b>	2 351
Déplacement vain ou annulation tardive	<b>3 292</b>	3 605

- Le Projet compteurs Communicants Gaz de GrDF : le télérelevé des clients particuliers et professionnels :**

Depuis plusieurs années, les attentes des clients et des fournisseurs, relayées par les autorités concédantes et les associations, s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels. Dans le même temps, les progrès technologiques et les réglementations offrent de nouvelles possibilités pour mieux suivre la consommation des clients et collecter leurs index de consommation.

GrDF, qui souhaite être une référence du comptage gaz et contribuer aux enjeux de maîtrise de l'énergie, a progressé sur le télérelevé des compteurs depuis déjà plusieurs années avec le télérelevé quotidien des 4.000 plus gros clients, et le déploiement, du télérelevé des 100.000 clients dont le relevé à pied était déjà mensuel.

GrDF s'est engagé depuis 2009 dans la mise en œuvre du déploiement du télérelevé pour ses 11 millions de clients particuliers et professionnels, dans une démarche de concertation qui a permis à toutes les parties prenantes intéressées d'exprimer leurs attentes. En parallèle de ces travaux, la CRE a mené une étude technico-économique sur le projet. L'ensemble de ces travaux a conduit à la conclusion qu'une solution technique performante, à un coût acceptable par la communauté, fiable dans le temps et répondant aux besoins de l'ensemble des parties prenantes pouvait être conçue. La CRE a ainsi délibéré le 21 juillet 2011 en faveur du lancement de la phase de construction du projet.

Mi-2013, après une nouvelle phase de concertation, la généralisation du projet a été décidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Energie et la Commission de Régulation de l'Energie. Cette décision a permis le lancement de la phase de réalisation des compteurs, modules radio, concentrateurs et systèmes d'information nécessaires au bon fonctionnement du relevé à distance des 11 millions de compteurs de GrDF. Les 150 000 premiers compteurs communicants Gazpar seront déployés, en 2016, sur quatre zones pilote rassemblant 24 communes de Bretagne, Normandie, Ile de France et Rhône-Alpes. A l'issue de ce pilote, le déploiement se poursuivra sur six ans, sur l'ensemble des régions françaises en parallèle, avec une montée en charge progressive, pour se terminer en 2022.

### **Les objectifs du projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF**

Le projet est avant tout un projet d'efficacité énergétique, orienté vers les consommateurs, avec deux objectifs : L'amélioration de la qualité de la facturation et de la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et la suppression des estimations de consommations.

Le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation. La solution choisie permettra de répondre à toutes les situations de demande de données de la part des clients : la mise à disposition de la consommation mensuelle des clients, via les fournisseurs, et les données de consommation quotidiennes, via le site internet du distributeur. Les clients qui le souhaitent pourront bénéficier de données horaires, voire même de données en temps réel. A partir de ces données, des services complémentaires d'alerte, de diagnostic et de conseil énergétique pourront être développés.

L'enjeu majeur du projet, , est de faire en sorte qu'un maximum de clients puisse traduire en économies d'énergie cette meilleure information sur leur consommation. La mobilisation de tous les acteurs du marché (fournisseurs, sociétés de conseil en énergie, organismes de logement social, collectivités locales, ...) sera déterminante pour la réussite du projet.

Le projet Compteurs Communicants Gaz présente des bénéfices réels au service d'une nouvelle dynamique industrielle :

Projet d'envergure sans précédent, il constitue une référence internationale de concertation, conception et déploiement d'un outil de maîtrise de l'énergie.

Il engage le développement d'une expertise française pérenne dans le domaine des nouvelles technologies et de la maîtrise de l'énergie.

Il engage une nouvelle dynamique industrielle créatrice d'emplois pour les prochaines années. Il préserve les interventions chez les clients et la proximité de GrDF sur les territoires.

### **Le projet d'un point de vue technique**

Le projet compteurs communicants, c'est :

Le remplacement des 11 millions de compteurs de gaz existants par des compteurs équipés de modules radio. La technologie des compteurs ne change pas. Leur durée de vie reste de 20 ans.

L'installation sur des points hauts de type toits d'immeubles, de 15 000 concentrateurs comparables à des récepteurs radio (la fréquence utilisée, 169 MHz, est proche de celles de la FM). La signature de conventions d'hébergement des concentrateurs est un aspect majeur du projet, et nous comptons sur les collectivités et les organismes publics, en particulier, pour nous aider à déployer notre réseau.

Le développement des systèmes d'information de GrDF, qui vont ainsi recevoir et traiter chaque jour 11 millions d'index de consommation en mètres cubes, les transformer en kWh (calcul de l'énergie) et les publier aux fournisseurs et aux clients, en garantissant des délais courts et une haute performance de l'ensemble de la chaîne.

L'ensemble des travaux de concertation autour des fonctionnalités attendues nous ont permis de converger, avec l'ensemble des acteurs, vers une solution simple, répondant aux besoins, et économiquement viable.

### Les collectivités locales : des acteurs importants de la réussite du projet

Depuis 2010, dans le cadre de la concertation, la FNCCR et les collectivités concernées par les expérimentations ont été étroitement associées au projet et ont participé à son élaboration.

La réussite du projet passe par la qualité de la relation entre les collectivités et GrDF pour :

Faciliter le déploiement sur chaque territoire, préparer l'information des clients au moment du déploiement des compteurs, et, en amont et dès à présent, favoriser l'hébergement des concentrateurs sur les bâtiments hauts de la collectivité, pour assurer la performance de la chaîne communicante ;

Accompagner les citoyens consommateurs vers une utilisation plus efficace de l'énergie. Pour ce volet, la contribution de différents acteurs est nécessaire :

Mettre à disposition des clients, et des acteurs autorisés (fournisseurs, ...), sous la responsabilité du distributeur a pour responsabilité de mettre à disposition les données de consommation au rythme attendu (mensuel, quotidien, ...).



Design: Emmanuel Cairo

Les fournisseurs de gaz, ou les acteurs spécialisés dans le conseil en énergie (auprès des collectivités ou de clients multi-sites, par exemple), apporteront un conseil personnalisé et des outils de suivi de consommation et d'alerte conviviaux et pédagogiques. Les collectivités locales, les associations de consommateurs, les organismes HLM auront un rôle d'accompagnement important, en particulier auprès des clients en précarité énergétique.

Ces sujets seront développés avec les 24 communes des 4 zones pilote du projet, d'ici 2016, puis ; progressivement dans les prochaines années, avec chaque collectivité, pour préparer le déploiement et atteindre les objectifs fixés en matière de maîtrise de l'énergie.

## Les éléments financiers de la concession

- **Le patrimoine de votre concession**

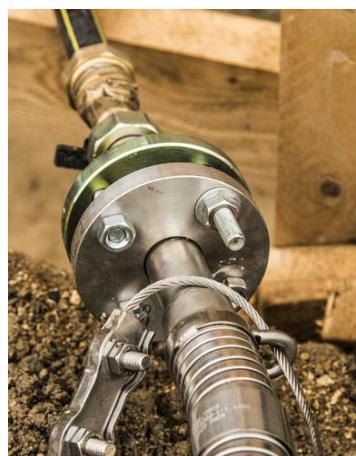
La **valeur brute** est le montant investi pour construire un ouvrage, avant toute opération comptable.

La **valeur nette** est la valeur de cet ouvrage, minorée du montant des amortissements.

La **valeur de remplacement** d'un ouvrage est égale à la valeur brute multipliée par :

- un coefficient destiné à tenir compte de l'inflation,
- un coefficient représentant le surcoût lié au renouvellement d'un ouvrage par rapport au coût de sa construction initiale.

**Une estimation de la valeur de remplacement est présentée conformément à l'article 35 de la loi du 9 août 2004.**



<b>Valeur totale (en euros)</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Valeur brute</b>	<b>557 042 856</b>	542 749 600
<b>Valeur nette</b>	<b>351 540 384</b>	349 175 796
<b>Valeur de remplacement</b>	<b>1 245 148 545</b>	1 216 097 679
<b>Détail par grandes familles du patrimoine concédé (en euros)</b>		
<b>Branchements &amp; CI/CM (durée d'amortissement 45 ans)</b>		
Valeur brute	<b>219 820 077</b>	213 890 186
Valeur nette	<b>142 956 921</b>	141 687 409
Valeur de remplacement	<b>529 359 563</b>	517 066 737
<b>Canalisations (durée d'amortissement 45 ans)</b>		
Valeur brute	<b>330 922 537</b>	322 787 066
Valeur nette	<b>205 332 320</b>	204 289 253
Valeur de remplacement	<b>706 827 795</b>	690 359 644
<b>Postes de détente de distribution publique (durée d'amortissement 40 ans)</b>		
Valeur brute	<b>3 866 326</b>	3 880 745
Valeur nette	<b>2 122 501</b>	2 215 595
Valeur de remplacement	<b>5 942 050</b>	5 922 227
<b>Autres ouvrages (protection cathodique, éventuellement terrain...) (Protection cathodique : durée d'amortissement 20 ans)</b>		
Valeur brute	<b>2 433 915</b>	2 191 603
Valeur nette	<b>1 128 642</b>	983 539
Valeur de remplacement	<b>3 019 138</b>	2 749 071

<b>Le compte droits du concédants Situation au 31/12/2013 (en euros)</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Droits du concédant - Caducité	<b>263 521 295</b>	250 877 054
Droits du concédant – Remise gratuite par les tiers	<b>39 267 615</b>	37 223 651
Droits du concédant - Dépréciation	<b>-179 609 250</b>	-168 070 273
Droits du concédant - Provision utilisée	<b>66 425 097</b>	63 268 198
Total : Droits du concédant	<b>189 604 853</b>	183 298 725



## • Les éléments significatifs du compte d'exploitation

### Le tarif péréqué fixé par la CRE

En tant que concessionnaire, GrDF exploite les équipements nécessaires au service public à ses risques et périls, supportant ainsi les charges financières et les responsabilités associées ; GrDF assure également la maîtrise d'ouvrage et le financement de la quasi-totalité des investissements en concession. En contrepartie de ces obligations, GrDF est autorisé à percevoir auprès des utilisateurs, via les fournisseur, du réseau de gaz naturel une rétribution, par le biais du tarif d'utilisation du réseau de distribution de gaz naturel.

Le code de l'énergie prévoit que « *les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel font l'objet d'une péréquation à l'intérieur de la zone de desserte de chaque gestionnaire* » et que « *les méthodologies utilisées pour établir ces tarifs sont fixées par la Commission de régulation de l'énergie* ».

Le tarif d'acheminement péréqué de GrDF est donc déterminé par la CRE à partir de l'ensemble des charges de GrDF (toutes concessions confondues) sur le principe de la juste couverture des coûts. Le journal officiel du 9 juin 2012 a publié la délibération de la CRE en date du 28 février, qui définit le tarif d'acheminement (dit « ATRD4 ») applicable à compter du 1er juillet 2012 et réévalué au 1er juillet 2013. Le tarif est défini pour une période de 4 ans, mais la grille évolue chaque année au 1er juillet pour prendre en compte l'inflation, l'effort de productivité, les bonus/malus liés à la qualité de service et les écarts entre les prévisions et les réalisations pour des postes difficilement maîtrisables. Le principal facteur d'évolution du tarif est le climat. Le tarif couvre :

- **Les dépenses d'exploitation** appelées « *charges nettes d'exploitation* » : ce sont les charges d'exploitation hors provisions et amortissements, diminuées des recettes de prestations hors acheminement. Trois principes régissent la couverture de ces dépenses :
  - Aucune marge commerciale n'est prise en compte dans le tarif,
  - Tout dépassement est à la charge de GrDF (sans aucune couverture par le tarif),
  - GrDF est soumis chaque année à des objectifs de productivité importants (-1,3 %/an dans le tarif d'acheminement actuel).
- **Les dépenses d'investissement** appelées « *charges de capital normatives* » : elles sont constituées de l'amortissement des investissements financés par GrDF et de la rémunération des capitaux ainsi engagés. L'amortissement est réalisé sur leur **durée de vie économique des ouvrages** (par exemple 45 ans pour les canalisations), **indépendamment du terme des contrats de concession**. Ce mécanisme permet d'étaler la charge pour les clients (une période d'amortissement plus courte entraînerait un tarif plus élevé). Cette rétribution n'est perçue que si l'investissement est réalisé. Le tarif n'inclut aucun préfinancement des ouvrages.

Pour l'élaboration du tarif, les canalisations (comme l'ensemble des biens) sont ainsi amorties non pas sur la durée résiduelle du contrat de concessions (pour des contrats de 30 ans, la durée résiduelle moyenne est de 15 ans) mais sur leur durée de vie économique qui est nettement supérieure (45 ans). Les canalisations présentes à l'inventaire et ayant plus de 45 ans sortent mécaniquement de l'assiette de calcul du tarif.

#### Remarque générale sur les éléments financiers présentés

Pour l'année écoulée, GrDF présente, conformément au contrat de concession, les principaux éléments du compte d'exploitation de votre concession :

- des produits : recettes d'acheminement, recettes hors acheminement (raccordement et prestations complémentaires) ;
- des charges : charges d'exploitation (achats externes, dépenses de personnel, impôts, taxes, redevances) ; charges calculées (dotation aux amortissements et aux provisions, reprises d'amortissements et de provisions).

Du fait de la péréquation et de la mutualisation des moyens, on ne saurait en déduire à proprement parler une notion de résultat lié à la concession.

La grande majorité des moyens mis en œuvre par GrDF sur une concession (main-d'œuvre, locaux, véhicules, matériels...) est mutualisée à différentes mailles. Cela permet de concilier la nécessaire proximité et le maintien des compétences tout en dégageant des économies d'échelle profitables aux clients de la concession. Les applications de gestion de GrDF utilisent donc des mailles propres à son organisation (par exemple, la malle d'exploitation) et non la malle communale (ou la malle concession) comme malle de référence.

En effet, le tarif de distribution étant péréqué, il ne dépend ni de la situation géographique des points de livraison et de la distance à parcourir pour acheminer le gaz depuis le réseau de transport, ni de l'équilibre économique propre à la concession (moyens nécessaires versus nombre de clients et consommations).

Les charges d'exploitation présentées, réparties en fonction du nombre de clients et du linéaire de réseau, sont une quote-part affectée au contrat des charges optimisées au niveau national. Les recettes sont issues d'un tarif équilibré nationalement et non localement. Au final, les éléments présentés dans le compte d'exploitation sont représentatifs de la part du contrat dans l'économie globale de la distribution de gaz naturel et ne constituent pas la rentabilité du distributeur aux bornes de la concession

#### Les recettes

Elles proviennent essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs. S'y ajoutent des recettes correspondant aux services proposés dans le catalogue des prestations de GrDF, dont les conditions tarifaires sont également fixées par la CRE : ce sont essentiellement des prestations liées au raccordement, des locations de matériels, des déplacements d'ouvrages demandés par des tiers, ou d'autres prestations facturées à l'acte.

*Recettes d'acheminement* : pour les clients en relève mensuelle ou journalière (clients facturés aux tarifs T3, T4 ou TP), les recettes sont directement disponibles dans le système de facturation de GrDF. Pour les clients en relève semestrielle (facturés aux tarifs T1 ou T2), toutes les quantités acheminées et recettes associées n'ont pu faire l'objet d'une facturation aux fournisseurs sur index relevés. Elles sont donc reconstituées selon une méthode de calcul pérenne dans le temps : on soustrait aux quantités déclarées aux Points d'Interface Transport Distribution (PITD – une commune est affectée à un PITD et un seul) les quantités facturées aux clients T3, T4, TP qui sont connues à la malle de la concession puis on affecte le solde ainsi obtenu (diminué des pertes) aux communes rattachées à ce PITD en fonction du rapport de la somme des Consommations Annuelles de Référence (CAR) des clients T1+T2 de la commune et de la somme des CAR des clients T1+T2 du PITD.

*Recettes hors acheminement* : Ces recettes sont directement disponibles à la malle communale dans les applications facturières de GrDF.

<b>Les recettes pour votre concession</b> (en euros HT)	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Recettes d'acheminement de gaz	<b>100 435 278</b>	91 130 404
Recettes hors acheminement (raccordements, prestations facturées à l'acte, déplacements d'ouvrages...)	<b>4 195 092</b>	4 127 428

### Les charges d'exploitation

Elles correspondent aux charges liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, ainsi qu'à l'activité clients/fournisseurs (interventions, comptage...), et sont composées essentiellement de charges de main-d'œuvre et d'achats de prestations.

Ces charges sont constituées de coûts exposés au niveau national (charges de siège, frais d'études et de recherche, activités centralisées comme par exemple les centres d'appels...) ou au niveau régional (charges de maintenance, de relève...).

Les coûts n'étant pas constitués à la maille de la concession dans la comptabilité de GrDF, les charges d'exploitation brutes (telles que lues dans les comptes certifiés de GrDF) ont été affectées à chaque concession sur la base de trois clés de répartition. Le choix de la clé est établi en fonction de l'activité élémentaire selon la comptabilité analytique :

- les charges imputables majoritairement à l'activité réseaux (exploitation, maintenance, construction) sont réparties proportionnellement à la longueur de canalisation « équivalent moyenne pression » avec la règle suivante : 1 mètre de réseau BP = 3 mètres de réseau MP.
- les charges imputables majoritairement à l'activité clients/fournisseurs (acheminement-livraison, prestations chez les clients) sont réparties proportionnellement au nombre de PDL (points de livraison).
- les charges des activités mixtes sont réparties au prorata des charges précédentes.

Certaines charges d'exploitation sont communiquées directement à la maille de la concession, telles que :

- les impôts directs locaux, les taxes professionnelles et la Contribution Economique Territoriale (ce poste ne fait pas apparaître l'impôt sur les sociétés, ni les taxes pour lesquelles GrDF n'est que percepteur comme la TVA),
- les redevances (redevance de concession dite « de fonctionnement » R1 et redevance d'occupation du domaine public).

## Les charges calculées

Les charges calculées comprennent les dotations nettes aux amortissements et à la provision pour renouvellement, ainsi que les charges exceptionnelles générées par les sorties d'immobilisations.

Pour l'établissement de ses comptes sociaux, GrDF applique des règles comptables conformes au Plan Comptable Général et au Guide des Entreprises Concessionnaires de 1975, en pratiquant **differents types d'amortissements** en charge au compte de résultat :

- Pour les biens de premier établissement financés par le concessionnaire : GrDF constitue un **amortissement de caducité** sur la durée résiduelle du contrat de concession en cours par rapport à la date de création de l'ouvrage.
- Pour les ouvrages financés par GrDF et renouvelables (c'est-à-dire si la date de renouvellement prévisionnel intervient pendant la durée du contrat), GrDF constitue un **amortissement industriel**, basé sur la durée de vie économique.

La constitution de provisions pour renouvellement résulte également d'une application de ces référentiels comptables, elle ne fait pas l'objet d'une obligation contractuelle. La provision pour renouvellement n'est pas financée par les utilisateurs et les dotations correspondantes ne sont pas prises en compte par la CRE dans l'assiette des charges couvertes par le tarif d'acheminement. Les dotations aux amortissements (industriels et caducité) et provisions pour renouvellement sont des charges « calculées » comptables qui figurent au compte de résultat de GrDF, mais elles ne correspondent pas aux charges d'amortissements prises en compte par la CRE pour l'établissement du tarif d'acheminement.

Les charges calculées liées aux immobilisations en concession sont disponibles à la maille concession. Les charges calculées liées aux immobilisations hors concession contribuant au fonctionnement et à l'exploitation du réseau concédé (par exemple compteurs, postes de livraison client, informatique...) sont affectées au prorata du nombre de PDL (points de livraison).

Les charges pour votre concession (en euros HT)	2013	2012
Charges totales d'exploitation	<b>48 119 216</b>	<b>47 124 356</b>
dont charges de main-d'œuvre	<b>22 931 843</b>	<b>22 058 445</b>
dont achats externes	<b>23 663 091</b>	<b>23 394 417</b>
dont charges autres (impôts et taxes, etc.)	<b>1 524 283</b>	<b>1 671 495</b>
Charges calculées	<b>24 768 446</b>	<b>25 214 048</b>

## Les flux financiers vers le concédant et les collectivités territoriales

La redevance de concession dite de « de fonctionnement » R1 a pour objet de faire financer par les clients au travers des recettes d'exploitation les frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant. La Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) est due pour toute occupation ou utilisation du domaine public communal et départemental.





A photograph of a man in a dark suit and a woman in a blue blazer. The man is gesturing with his right hand while speaking. The woman is holding a stack of papers. They appear to be outdoors in a park-like setting.

GrDF dans  
votre région

## Faits marquants 2013

### En matière de réseau ...

GrDF a organisé les Assises de la Sécurité Industrielle à ARRAS en mars 2013. Cette rencontre a permis de sensibiliser les acteurs des travaux aux risques liés aux interventions à proximité des ouvrages. Michel SERGENT, Président de la Fédération Départementale d'Energie, est intervenu en qualité de grand témoin et a rappelé toute l'importance que l'autorité concédante accorde à la sécurité du réseau, à la prévention et à l'entretien-renouvellement des ouvrages de distribution publique.

En 2013, 15 communes du Pas-de-Calais ont co-organisé avec l'aide technique de GrDF des sessions de sensibilisation prévention risques dommages aux ouvrages à destination des personnels des services techniques et des responsables de travaux des entreprises prestatataires.



### En matière de relations avec les collectivités locales et territoriales...

GrDF s'est fortement impliqué dans le débat régional sur la transition énergétique en présentant son scénario Facteur 4. Il a contribué à l'élaboration du Master Plan « Troisième Révolution Industrielle » en s'impliquant fortement dans les groupes de travail : stockage de l'énergie, smart grids, énergies renouvelables, économie circulaire, efficacité énergétique...



GrDF a présenté le principe du compteur communicant gaz aux communes du Pas-de-Calais dont le déploiement est programmé à partir du second semestre 2016. Cet équipement permettra aux usagers de mieux maîtriser leurs consommations de gaz naturel et ainsi de développer la Maîtrise de la Demande d'Energie.

### En matière de développement économique local...

GrDF et Maisons d'en Flandres ont inauguré la 1<sup>ère</sup> habitation individuelle en Nord Pas de Calais, construite selon les critères de la réglementation thermique 2012, à Sailly sur la Lys (62). Cette maison est équipée d'une chaudière gaz naturel à condensation associée à un ballon d'eau chaude thermodynamique. La facture annuelle d'énergie pour ce pavillon de 120m<sup>2</sup> est estimée à environ 600 euros.

GrDF est partenaire du projet Fish 2 Eco energy, 1<sup>er</sup> bateau de pêche au gaz naturel, dans le port de Boulogne-sur- Mer. La Compagnie Maritime Etaploise et l'Association France Pêche Durable et Responsable ont souhaité installé sur un quai du port une station de compression gaz naturel permettant d'alimenter le chalutier la Frégate III qui fonctionne en bi-carburation gasoil/gaz naturel.

## Les prestations et la qualité de service

### • Les accueils mis en place par GrDF

L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes allant du conseil en matière de solutions gaz naturel jusqu'à la mise en service du raccordement du client.

**N°Cristal 09 69 36 35 34**

APPEL NON SURTAXÉ

L'appel au numéro Cristal est facturé au prix habituel appliqué par l'opérateur.

Activité Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils sur la région	2013	2012
Nombre d'appels reçus tous motifs confondus	72 744	61 491
Taux de disponibilité	94,40%	95,24%

L'Accueil Acheminement, chargé de la relation avec les fournisseurs agréés et actifs sur le marché de la fourniture de gaz naturel, assure la gestion des contrats d'acheminement et le calcul quotidien des quantités de gaz acheminées sur le réseau pour chaque fournisseur, base de la facturation aux clients finals.



### • Les services et prestations proposés par GrDF

Les prestations et services réalisés par GrDF sont définis dans le catalogue des prestations. Le catalogue des prestations est consultable sur le site : [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

Les principales interventions (hors intervention d'urgence ou dépannage) sont réalisées à la demande des clients ou fournisseurs. Il s'agit essentiellement de mises en ou hors service d'installations, de modifications contractuelles, de changement de fournisseur, de coupures.

Au quotidien, GrDF est à l'écoute des attentes des clients et des fournisseurs et développe de nouveaux services pour y répondre. GrDF est également responsable de la mesure et de la relève des volumes acheminés chez les clients pour le compte des fournisseurs. Les équipes de GrDF s'attachent à réaliser une relève de qualité, gage de satisfaction des clients.

Qualité des relevés de comptage sur la région	2013	2012
Taux de relevés sans erreur	99,69%	99,68%
Taux de relevés sur index réels	98,11%	97,92%

## • La satisfaction des parties prenantes

La qualité des services proposés et leur adéquation aux attentes des clients sont analysées à partir d'enquêtes réalisées chaque année et qui distinguent :

les clients particuliers et professionnels,  
les fournisseurs,  
les collectivités territoriales.

### La satisfaction des clients particuliers et professionnels

GrDF a poursuivi en 2013, la mesure de la satisfaction de ses clients particuliers et professionnels, sur les 4 principaux évènements vécus par eux, lors des interventions du distributeur.

La satisfaction globale des particuliers est stable sur le territoire national par rapport à 2012 avec un score de plus de 95 % de clients Très satisfaits et Satisfait. Ce résultat identique, masque toutefois les progrès constatés tant sur le raccordement que sur la mise en service des clients, qui pour chacun d'eux, voient leurs scores en hausse pour dépasser ou tutoyer les 90 % (90,7 % pour le raccordement et 89 % pour la mise en service). Le relevé des compteurs et la qualité de fourniture restent à des niveaux élevés autour de respectivement 94 % et 98 % .

La satisfaction globale des clients professionnels reste en 2013 en léger retrait par rapport à celle des particuliers, mais dépasse également le seuil des 95 %. Malgré un niveau d'exigence différencié entre ces 2 populations, l'écart se réduit pour passer de 1,1 point à 0,4 point au niveau du territoire national. Ci-dessous, le détail des résultats sur le territoire de la Région :

Résultats sur la région (en %)	2013	2012
<b>Satisfaction globale « Particuliers »</b>	<b>96,26%</b>	96,3%
Raccordement	<b>86,22%</b>	89,3%
Relève des compteurs	<b>94,48%</b>	95,3%
Mise en service	<b>92,76%</b>	89,4%
Qualité de fourniture	<b>98,97%</b>	98,8%
<b>Satisfaction globale « Professionnels »</b>	<b>94,97%</b>	95,7%
Raccordement	<b>82,83%</b>	80,3%
Relève des compteurs	<b>92,49%</b>	95,2%
Mise en service	<b>88,03%</b>	83,5%
Qualité de fourniture	<b>99,12%</b>	99,0%

### La satisfaction des clients industriels et tertiaires

La satisfaction des clients importants est en légère hausse par rapport à 2012, tant sur la mise en service que sur le relevé des compteurs. L'enquête de satisfaction sur ce segment porte essentiellement sur une note de recommandation et de manière plus qualitative sur les points forts, points de progrès et attentes mentionnés ci-dessous. Cette année 2013 encore, la qualité de la prestation et l'efficacité de l'intervention sont plébiscitées comme les points forts de GrDF.

Les principales attentes des clients T3 et T4 pour l'événement mise en service sont :  
Une amélioration de la communication,  
Etre mieux et davantage informés,  
Un meilleur suivi des dossiers et avoir un interlocuteur unique,  
Le respect des délais de traitement des dossiers et la réduction des délais d'intervention.

Les principales attentes des clients T3 et T4 pour l'événement relève sont :  
Une réduction des prix,  
Une amélioration de la communication et une meilleure information.

### **La satisfaction des fournisseurs**

Une enquête est réalisée une fois par an auprès de l'ensemble des fournisseurs actifs sous la forme d'un formulaire Web complété par un entretien téléphonique par un prestataire externe afin de garantir l'indépendance des résultats. L'enquête interroge sur la qualité des prestations de GrDF, sur la qualité des relations avec GrDF et demande aux fournisseurs une note d'image de GrDF.

Avec un résultat de 7,4 sur une note maximale de 10, l'enquête 2013 démontre le bon niveau atteint dans la relation de GrDF avec les différents fournisseurs sur les aspects : canaux de communication, portail de services, centre de traitement des appels, professionnalisme des interlocuteurs de GrDF. Ce résultat est stable par rapport à 2012.

### **À l'écoute des collectivités territoriales**

Le dispositif d'écoute mis en place par GrDF pour les collectivités territoriales et les concédants repose tout à la fois sur des relations de proximité, une collecte et un traitement des demandes et des réclamations et une enquête de confiance confiée à l'IFOP.

Les collectivités ont eu la possibilité de s'exprimer librement sur leur niveau de confiance vis-à-vis de GrDF ainsi que sur leur satisfaction à l'égard des services proposés sur leur territoire au travers d'un questionnaire ou lors d'un entretien.

# 2013

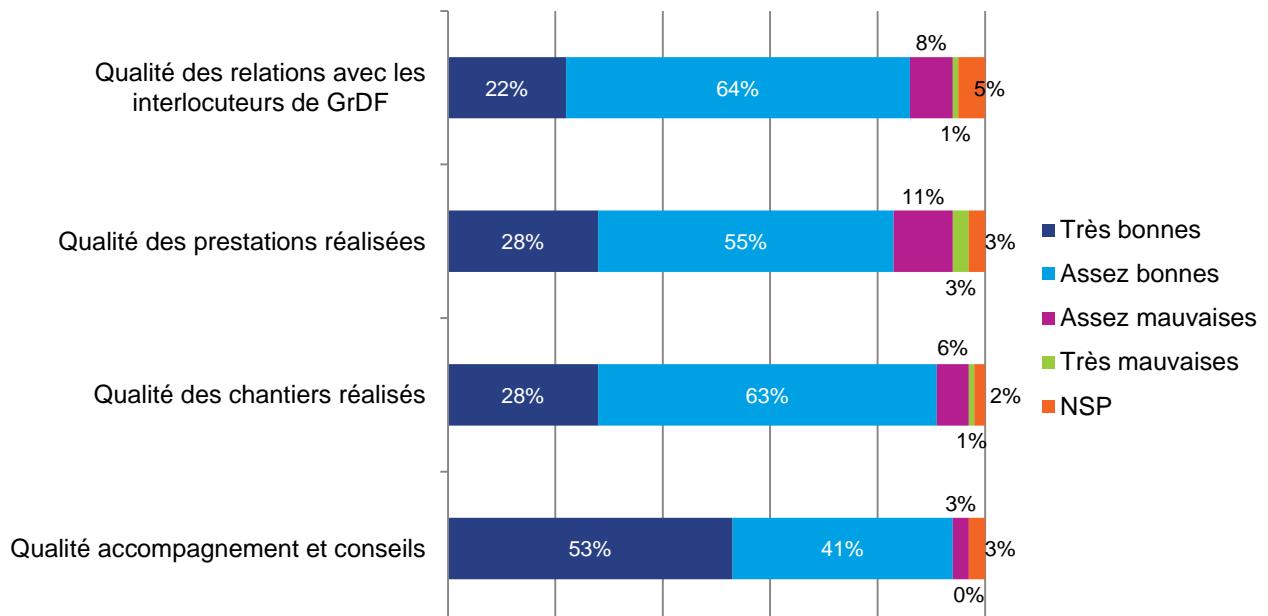
C'est un panel de plus de 1 700 élus et agents territoriaux qui se sont exprimés.

Globalement il se dégage à nouveau de cette enquête une image de professionnalisme, un haut niveau de satisfaction et une forte confiance vis-à-vis de GrDF. Les qualités professionnelles et relationnelles reconnues font de GrDF un partenaire légitime pour un grand nombre de collectivités.

Le gaz naturel dispose d'une image favorable, en particulier dans le mix énergétique local et les collectivités, engagée dans des projets de transition énergétique de leur territoire sont en attente d'une collaboration renforcée en matière de développement du réseau et de proximité relationnelle.

2 résultats nationaux significatifs	2013	2012	2011	2010
Taux de satisfaction à l'égard des relations avec GrDF	95 %	95 %	96 %	94 %
Taux de satisfaction à l'égard des prestations de GrDF	91 %	91 %	89 %	89 %

## Résultats de l'enquête pour les principaux items au niveau



	2013	2012	2011
<b>Qualité des relations avec les interlocuteurs de GrDF</b>	94%	97%	93%
<b>Qualité des prestations réalisées</b>	91%	88%	88%
<b>Qualité des chantiers réalisés</b>	83%	88%	83%
<b>Qualité accompagnement et conseils</b>	86%	87%	82%

### La gestion et le traitement des réclamations

Avec 38 500 réclamations (contre 48 000 fin 2012 et 60 000 fin 2011), le nombre de réclamations enregistrées poursuit sa décroissance, confortant ainsi les résultats en progrès de la satisfaction des clients.

Sur les domaines majeurs qui voient le plus grand nombre de nos interventions, on constate les ratios suivants : Le nombre de réclamations sur les prestations de relevé de compteur s'établit à un ratio de l'ordre de 1 réclamation pour 1 000 compteurs relevés

Le nombre de réclamations sur les prestations techniques lors des mises en service, des mises hors service ou des changements de fournisseurs s'élève à un ratio de l'ordre de 5 réclamations pour 1 000 interventions

98 % des réclamations tous réclamants confondus ont été traitées dans un délai inférieur à 30 jours. L'effort sur la maîtrise des délais de réponse aux réclamations des fournisseurs a permis de franchir le seuil de plus de 95 % des réclamations fournisseurs traitées en moins de 15 jours.

## Faits marquants 2013

### En matière de réseau ...

GrDF a organisé les Assises de la Sécurité Industrielle à ARRAS en mars 2013. Cette rencontre a permis de sensibiliser les acteurs des travaux aux risques liés aux interventions à proximité des ouvrages. Michel SERGENT, Président de la Fédération Départementale d'Energie, est intervenu en qualité de grand témoin et a rappelé toute l'importance que l'autorité concédante accorde à la sécurité du réseau, à la prévention et à l'entretien-renouvellement des ouvrages de distribution publique.

En 2013, 15 communes du Pas-de-Calais ont co-organisé avec l'aide technique de GrDF des sessions de sensibilisation prévention risques dommages au ouvrages à destination des personnels des services techniques et des responsables de travaux de entreprises prestataires.



### En matière de relations avec les collectivités locales et territoriales...

GrDF s'est fortement impliqué dans le débat régional sur la transition énergétique en présentant son scénario Facteur 4. Il a contribué à l'élaboration du Master Plan « Troisième Révolution Industrielle » en s'impliquant fortement dans les groupes de travail : stockage de l'énergie, smart grids, énergies renouvelables, économie circulaire, efficacité énergétique...



GrDF a présenté le principe du compteur communicant. Le déploiement est programmé à partir du second semestre 2016. Cet équipement permettra aux usagers de mieux maîtriser leurs consommations de gaz naturel et ainsi de développer la Maîtrise de la Demande d'Energie.

### En matière de développement économique local...

GrDF et Maisons d'en Flandres ont inauguré la 1<sup>ère</sup> habitation individuelle en Nord Pas de Calais, construite selon les critères de la réglementation thermique 2012, à Sailly sur la Lys (62). Cette maison est équipée d'une chaudière gaz naturel à condensation associée à un ballon d'eau chaude thermodynamique. La facture annuelle d'énergie pour ce pavillon de 120m<sup>2</sup> est estimée à environ 600 euros.

GrDF est partenaire du projet Fish 2 Eco energy, 1<sup>er</sup> bateau de pêche au gaz naturel, dans le port de Boulogne-sur-Mer. La Compagnie Maritime Etaploise et l'Association France Pêche Durable et Responsable ont souhaité installé sur un quai du port une station de compression gaz naturel permettant d'alimenter le chalutier la Frégate III qui fonctionne en bi-carburation gasoil/gaz naturel.



GrDF  
à vos côtés  
pour  
la transition  
énergétique  
des territoires



# GrDF à vos côtés pour la transition énergétique des

## GrDF vous accompagne vers vos objectifs énergie-climat

A l'heure où l'énergie représente un enjeu social, économique et environnemental majeur pour les territoires, GrDF s'engage pour faire de votre réseau de gaz naturel, un vecteur local de la transition énergétique. Qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de PCET, de SCoT, ou de réflexions plus globales sur la planification énergétique territoriale, GrDF accompagne collectivités et acteurs territoriaux dans leur démarche de prospective énergétique.

### Les atouts de votre réseau de gaz naturel

Propriété des collectivités territoriales, le réseau est un outil d'aménagement pour valoriser les programmes de construction ou de rénovation éco-efficace à un coût maîtrisé,

Le réseau de gaz naturel est un véritable atout pour limiter les investissements des collectivités en terme d'infrastructures, il est disponible et participera à la **transition énergétique à un cout maîtrisé**. : Les solutions gaz naturel performantes permettent d'atteindre dès à présent les objectifs de la Réglementation Thermique 2012 et répondent aux labels Bâtiment Basse **Consommation** et Bâtiment à Energie **POPositive** tout en valorisant une part importante d'énergies renouvelables (solutions gaz naturel et solaire thermique, solaire photovoltaïque, récupération de chaleur dans l'air, dans le sous-sol, récupération de chaleur sur les réseaux d'eaux usées, les boucles d'eau...),

Le gaz naturel est toujours une énergie compétitive dans un contexte d'augmentation des prix des énergies : sur la base des prix disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le gaz naturel génère une économie de 20 à 50 % par rapport aux autres énergies comparées (Source : MEDDE/CGDD/SOeS/Base Pégase - Prix mensuels, pour des usages chauffage et eau chaude domestiques, mis à jour en décembre 2013).

## GrDF vous propose conseils et aide à la décision pour imaginer des solutions optimisées dans vos projets d'aménagement, de construction ou de rénovation

### Votre réseau : un investissement disponible, vecteur d'énergies renouvelables

#### Imaginer l'avenir...

Valorisation des déchets locaux, réduction des émissions de gaz à effet de serre, production locale d'énergie renouvelable, l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel cumule les atouts pour répondre aux grands enjeux énergétiques et environnementaux des territoires. Les projets biométhane sont ancrés dans l'économie des territoires : le développement de la filière permet la création d'emplois locaux et non délocalisables, impulsant l'émergence d'une véritable économie circulaire au niveau local.



En favorisant l'injection de biométhane dans leur réseau de gaz naturel, les collectivités territoriales, aux côtés de GrDF, participent au développement d'une nouvelle filière d'EnR. Distribué grâce au réseau de gaz naturel, le biométhane répond à la fois aux besoins en énergie des bâtiments et aux enjeux de mobilité (biométhane carburant pour les véhicules, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux dans les transports).

## Qu'est-ce que le biométhane ?

Le gaz vert ou biométhane est un gaz d'origine renouvelable, produit par la méthanisation de déchets ménagers, agricoles, d'industries agro-alimentaires..., ou par captage en décharges (ou ISDND, Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux). Ainsi, le développement du biométhane est indispensable pour répondre aux exigences des directives européennes et aux objectifs du Grenelle Environnement pour 2020 : réduction des émissions de gaz à effet de serre, intégration de 23 % d'EnR dans la consommation d'énergie finale et 10 % dans les transports. A l'échelle territoriale, c'est une solution pour agir sur le changement climatique global tout en valorisant des ressources locales.

GrDF agit aux côtés des collectivités locales et des professionnels pour que cette nouvelle filière soit une des solutions concrètes à la transition énergétique des territoires.

Après la première injection de biométhane dans le réseau de distribution de Lille Sequedin, en 2011, un nouveau projet, porté par le SYDEME (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est) s'est concrétisé en octobre 2012, avec l'inauguration des installations du site de méthanisation Méthavvalor. Grâce à la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers, le SYDEME produit du biogaz, qui, une fois épuré, est en partie injecté dans le réseau. D'ores et déjà, une station de distribution de biométhane carburant est mise à disposition du grand public, des véhicules de collecte de déchets du site et de la flotte de bus de l'Intercommunalité. Enfin, en 2013 le premier site d'injection de biométhane produit à partir de déchets agricoles a été mis en service à Chaume-en-Brie en Seine et Marne.

En complément de la filière de production de biométhane à partir de déchets, d'autres filières de gaz verts apparaissent à base de bois et de paille, dès 2020, voire au-delà de micro-algues. Loin de se concurrencer, ces différentes filières se complèteront pour maximiser la part d'énergie renouvelable dans le réseau gaz.

### Objectif Facteur 4 : la contribution de GrDF au Débat sur la Transition Energétique

Dès mars 2013, GrDF a activement contribué aux débats sur la transition énergétique en région. Au plan national, GrDF a proposé un scénario qui permet de répondre à l'engagement de la France de diviser ses émissions de gaz à effet de serre par quatre à l'horizon 2050 grâce à la diversification des sources énergétiques et la transformation du réseau de gaz naturel en un réseau vecteur d'énergies renouvelables amené à distribuer 73 % de « gaz verts » à l'horizon 2050.



Anhexes

## Lexique

<b>Branchemen</b>	Ouvrage assurant la liaison entre la canalisation de distribution et la bride amont du Compteur.
<b>Client</b>	Personne physique ou morale ayant accepté les Conditions Standard de Livraison.
<b>Compteur</b>	Installation située à l'extrémité aval du Réseau de Distribution assurant la fonction de comptage du gaz livré au Client, complétée, le cas échéant, de la fonction de détente et de régulation de pression.
<b>Contrat d'Acheminement</b>	Contrat conclu entre un GRD et un Fournisseur (ou son mandataire) en application duquel le GRD réalise une prestation d'acheminement de gaz.
<b>Contrat de Fourniture</b>	Contrat conclu entre le Client et un Fournisseur en application duquel le Fournisseur vend au Client une quantité de gaz.
<b>Dispositif de Mesurage</b>	Ensemble constitué du Compteur et des systèmes ou procédures utilisés par le GRD pour déterminer les quantités livrées au Point de Livraison. Les volumes mesurés par le Compteur sont, pour les besoins de la facturation et conformément aux normes professionnelles en vigueur en France, ramenés en Mètres Cubes Normaux et sont transformés en kWh par multiplication par le Pouvoir Calorifique Supérieur (P.C.S.) moyen. Cette valeur est une moyenne, sur la période considérée, des mesures et calculs que le GRD réalise ou fait réaliser dans le respect de la réglementation.
<b>Exploitation</b>	Toutes actions techniques, administratives et de management destinées à utiliser un ouvrage dans les meilleures conditions de sécurité, de continuité et de qualité de service.
<b>Fournisseur</b>	Prestataire de la vente de gaz au Client (pouvant également être dénommé « Vendeur »), mandaté par le GRD comme interlocuteur unique du Client.
<b>Gaz</b>	Gaz répondant aux spécifications techniques imposées sur le Réseau de Distribution en application des prescriptions réglementaires.
<b>GRD</b>	Gestionnaire du Réseau de Distribution.
<b>Installation Intérieure</b>	l'installation intérieure du Client commence (sauf dispositions particulières inscrites au cahier des charges de concession) à l'aval du Compteur. Dans le cas des conduites montantes sans compteur individuel, elle commence à l'aval du robinet de coupure individuel.
<b>Mètre Cube Normal</b>	Quantité de gaz qui, à zéro degré Celsius et sous une pression absolue de 1,013 bar, le gaz étant exempt de vapeur d'eau (gaz sec), occupe un volume d'un mètre cube.
<b>Mise en Service ou Remise en Service</b>	Opération consistant à rendre durablement possible un débit permanent de gaz dans une installation.
<b>Mise hors Gaz</b>	Opération consistant à purger une installation du gaz combustible pour le remplacer par de l'air ou un gaz inerte.
<b>Mise hors Service</b>	Opération consistant à rendre impossible un débit de gaz dans une installation ou un réseau.
<b>Ouvrages de Raccordement</b>	Ensemble des ouvrages assurant le raccordement de l'Installation Intérieure à la canalisation de distribution. Les ouvrages de raccordement sont constitués du Branchemen et du Compteur.
<b>Point de Livraison</b>	Point où le GRD livre au Client du gaz en application des Conditions Standard de Livraison. Le Point de Livraison est la bride aval du Compteur ou le raccordement aval du robinet de coupure individuel en cas d'absence de compteur individuel.
<b>Pression de Livraison</b>	Pression relative du gaz au Point de Livraison.
<b>Quantité Livrée</b>	Quantité d'énergie provenant des relevés réalisés au moyen du Compteur ou bien quantité corrigée en cas de dysfonctionnement du compteur.
<b>Réseau de Distribution</b>	Ensemble d'ouvrages, d'installations et de systèmes exploités par ou sous la responsabilité du GRD, constitué notamment de canalisations (réseaux MPC, MPB, MPA, BP), de branchements, d'organes de détente, de sectionnement, de systèmes de transmission, etc. à l'aide duquel le GRD réalise des prestations d'acheminement de gaz dans le cadre de Contrats d'Acheminement.
<b>Réseau MPB</b>	Réseau de distribution dont la pression normale de service est comprise entre 0,4 (zéro virgule quatre) bar et 4 (quatre) bars.

## Les évolutions du tarif d'acheminement gaz en 2013

La Commission de Régulation de l'Énergie, après une importante phase de consultation publique, a défini un nouveau Tarif d'Acheminement Distribution (ATRD4) pour GrDF. Ce tarif est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Ce tarif est calculé de manière à garantir à l'opérateur un revenu égal à la somme de ses charges d'exploitation et de ses charges de capital, **dans la mesure où ces charges correspondent à celles d'un opérateur efficace**.

Le tarif attribué à GrDF a augmenté de 4,07% au 1<sup>er</sup> juillet 2013 en euros courants, ce qui représente une hausse d'environ 0,98% de la facture énergétique d'un client domestique moyen consommant le gaz pour son chauffage.

**Le régulateur a parallèlement renforcé le dispositif de régulation incitative** par l'introduction d'un mécanisme encourageant GrDF à maîtriser les coûts de ses programmes d'investissements (hors ceux liés à la sécurité) et d'un mécanisme l'incitant à atteindre les résultats attendus des actions de promotion de l'usage gaz.

### Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014

Consommation annuelle	Abonnement annuel (en euro)	Prix proportionnel (en euro/MWh)	Terme annuel de capacité journalière (en euro/MWh/j)
<b>T1</b> 0 à 6 000 kWh	32,28	25,57	
<b>T2</b> 6 000 à 300 000 kWh	124,56	7,52	
<b>T3</b> 300 000 à 5 000 000 kWh	707,54	5,28	
<b>T4</b> Plus de 5 000 000 kWh	14296,80	0,74	186,00

### Option « Tarif de Proximité » (TP)

Abonnement annuel (en euro)	Terme annuel de capacité journalière (en euro/MWh/j)	Terme annuel à la distance (en euro/m)
<b>TP</b> 33354,36	92,76	60,84

Le coefficient multiplicateur pour le terme annuel à la distance est de :

1 si la densité de population de la commune est inférieure à 400 habitants par km<sup>2</sup>,

1,75 si la densité de population de la commune est comprise entre 400 et 4000 habitants par km<sup>2</sup>,

3 si la densité de population de la commune est supérieure à 4000 habitants par km<sup>2</sup>.

### Clients sans compteur individuel

Pour les clients finals ne disposant pas de compteur individuel ou collectif associé à un tarif de fourniture collectif, le tarif applicable est un forfait annuel de 49,08 euros.

### Remarques :

Les informations concernant l'évolution des tarifs de vente réglementés ou au prix de marché sont à rechercher auprès des fournisseurs de gaz.

Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés en application de l'article 25-1 de la loi du 3 janvier 2003 modifiée ne sont pas concernés par l'évolution ci-dessus. Les modalités d'évolution propres de ces tarifs sont fixées à l'annexe 3 du contrat de concession concerné.

## La clientèle de la concession (détail par tarif d'acheminement)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, tous les clients de France métropolitaine peuvent donc mettre en concurrence plusieurs fournisseurs et négocier avec eux le prix de la molécule et les services (hors prestations du distributeur) correspondant au mieux à leurs attentes.

Les clients de la concession sont répartis par type de tarifs d'acheminement, selon leur consommation. GrDF achemine le gaz naturel sur le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente (fourniture) de la molécule en elle-même.

**Les tarifs d'acheminement comprennent 4 options tarifaires principales (T1, T2, T3 et T4) et une option tarifaire spéciale dite « de proximité » (TP), pour des clients ayant aussi la possibilité réglementaire de se raccorder au réseau de transport.**

Le choix de l'option tarifaire à appliquer à chaque point de livraison revient au fournisseur ou au client

		2013	2012
Nombre de points de livraison	Clients T1	37 709	36 644
	Clients T2	304 629	303 984
	Clients T3	1 645	1 638
	Clients T4	71	74
	Clients TP	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>344 054</b>	<b>342 340</b>
Quantités consommées (MWh)	Clients T1	119 600	62 289
	Clients T2	6 201 072	3 628 081
	Clients T3	1 694 076	909 175
	Clients T4	1 701 521	474 997
	Clients TP	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>9 716 269</b>	<b>9 109 095</b>
Recettes d'acheminement (€)	Clients T1	4 150 349	2 129 056
	Clients T2	82 551 946	46 887 208
	Clients T3	9 855 627	5 032 649
	Clients T4	3 877 356	1 121 016
	Clients TP	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>100 435 278</b>	<b>91 130 404</b>

Les données relatives aux quantités acheminées constituant des **Informations Commercialement Sensibles (ICS)** dont la confidentialité doit être préservée, conformément aux dispositions de l'article L.111-77 du code de l'énergie et du décret n°2004-183 du 18 février 2004, **GrDF s'engage à les communiquer en intégralité et sur simple demande à l'agent de l'autorité concédante qui lui aura été désigné, habilité et assurément pour recevoir de telles informations.**

Votre concessionnaire GrDF reste également à votre disposition pour vous accompagner dans l'établissement et la mise en œuvre des Plans Climat Energie Territoriaux et des Schémas Régionaux Climat Air Energie sur le territoire de la concession.

## GrDF en 2013 : Activités et faits marquants

Durant l'année 2013, GrDF a poursuivi son développement : 10 nouvelles communes ont été mises en gaz, portant à 9 515 le nombre de communes desservies par GrDF.

Parallèlement, le réseau de distribution s'est accru de 1 250km.

Le niveau d'investissements bruts est maintenu à un niveau élevé : 693 millions d'euros (pour 695 en 2012).

Avec 322 TWh, les quantités acheminées (climat réel) sont en hausse par rapport à 2012. Le résultat en baisse pour les données de consommation corrigées des variations climatiques (-0,8 %) correspond à la baisse structurelle constatée depuis plusieurs années et liée aux mesures prises en matière de maîtrise d'énergie et aux effets de la crise économique. Le point positif est le ralentissement de la perte de clients pour GrDF : si le solde reste négatif, il passe de -18 000 en 2012 à -5 500 en 2013. C'est un signe encourageant de l'intérêt retrouvé pour l'énergie gaz naturel.

Le chiffre d'affaires acheminement (3,07 milliards d'euros) est en progression par rapport à 2012.

En matière de sécurité des réseaux, la dynamique poursuivie depuis plusieurs années pour sensibiliser les personnels des entreprises de travaux publics et des donneurs d'ordre continue de porter ses fruits avec la baisse continue du nombre total de dommages aux ouvrages (3 864 en 2013, en baisse de 7,2 %) et une baisse de 30,6 % des dommages sur travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF (159 en 2013), et ce dans un contexte d'activité soutenue (625 800 chantiers réalisés à proximité des ouvrages de distribution de gaz).

Pour entretenir et développer le réseau, apporter la meilleure qualité de service et poursuivre sa politique d'innovation, GrDF mise sur le professionnalisme et l'expérience de ses 11 565 collaborateurs.

Par ailleurs, l'entreprise mène une politique active en faveur des personnes souffrant de handicap (377 collaborateurs en 2013) et en faveur de l'emploi des jeunes : près d'1 collaborateur sur 16 est un alternant (625 accueillis en 2013). C'est une voie d'accès qui a permis à plus de 40 % d'entre eux d'intégrer GrDF après l'obtention de leur diplôme.



# Anhexas

- *Annexe 1 : longueurs des réseaux*
- *Annexe 2 : surveillance des réseaux*
- *Annexe 3 : incidents et appels*
- *Annexe 4 : nombre de clients*



## Annexe 1 : longueur des réseaux par commune

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62001	ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	396	398
62003	ACHEVILLE	142	144
62004	ACHICOURT	2 861	2 871
62005	ACHIET-LE-GRAND	128	126
62007	ACQ	100	99
62012	AGNIERES	44	43
62013	AGNY	578	577
62014	AIRE-SUR-LA-LYS	2 141	2 156
62019	AIX-NOULETTE	1 043	1 038
62023	ALLOUAGNE	734	741
62025	AMBLETEUSE	355	353
62028	AMES	103	102
62029	AMETTES	58	58
62031	ANDRES	125	125
62032	ANGRES	1 297	1 231
62033	ANNAY	1 068	1 059
62034	ANNEQUIN	497	495
62035	ANNEZIN	1 620	1 612
62036	ANVIN	140	139
62037	ANZIN-SAINT-AUBIN	850	824
62038	ARDRES	793	793
62039	ARLEUX-EN-GOHELLE	182	180
62040	ARQUES	2 918	2 883
62041	ARRAS	14 089	14 100
62042	ATHIES	274	275
62043	LES ATTAQUES	155	146
62044	ATTIN	99	97
62045	AUBIGNY-EN-ARTOIS	245	246
62048	AUCHEL	3 222	3 242
62050	AUCHY-LES-HESDIN	338	343
62051	AUCHY-LES-MINES	1 247	1 206
62056	AUDRESSELLES	204	202
62057	AUDRUICQ	632	618
62059	AUTINGUES	6	6
62060	AUXI-LE-CHATEAU	708	718
62063	AVESNES-LE-COMTE	370	371
62064	AVESNES-LES-BAPAUME	16	16
62065	AVION	4 993	4 947
62073	BAILLEUL-SIR-BERTHOULT	332	322
62075	BAINCTHUN	162	164
62078	BALINGHEM	86	85

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62080	BAPAUME	1 072	1 067
62081	BARALLE	81	81
62083	BARLIN	2 570	2 539
62096	BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	113	115
62097	BEAUMETZ-LES-LOGES	59	53
62099	BEAURAINS	1 793	1 774
62100	BEAURAINVILLE	311	313
62106	BELLONNE	40	40
62107	BENIFONTAINE	87	88
62108	BERCK	5 378	5 340
62109	BERGUENEUSE	32	34
62113	BERLES-MONCHEL	2	2
62117	BERTINCOURT	118	114
62119	BETHUNE	8 215	8 228
62120	BEUGIN	70	70
62122	BEUGNY	60	57
62124	BEUTIN	37	36
62126	BEUVRY	2 072	1 986
62128	BIACHE-SAINT-VAAST	947	947
62129	BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	17	16
62131	BIHUCOURT	16	16
62132	BILLY-BERCLAU	962	960
62133	BILLY-MONTIGNY	2 543	2 536
62139	BLENDECQUES	1 296	1 299
62145	BOIRY-NOTRE-DAME	86	85
62148	BOIS-BERNARD	229	230
62160	BOULOGNE-SUR-MER	13 275	13 478
62162	BOURECQ	83	84
62164	BOURLON	267	262
62170	BOUVIGNY-BOYEFFLES	578	574
62173	BREBIERES	1 305	1 310
62174	BREMES	90	88
62178	BRUAY-LA-BUSSIÈRE	7 740	7 715
62184	BUISSY	40	41
62185	BULLECOURT	27	28
62186	BULLY-LES-MINES	4 047	4 023
62188	BURBURE	912	904
62190	BUSNES	83	73
62191	CAFFIERS	117	117
62192	CAGNICOURT	89	83
62193	CALAIS	22 939	23 045
62194	CALONNE-RICOUART	1 706	1 660
62195	CALONNE-SUR-LA-LYS	169	168
62197	CAMBLAIN-CHATELAIN	408	408

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62198	CAMBLINEUL	61	59
62199	CAMBLAIN-L'ABBE	111	111
62200	CAMBRIN	229	225
62201	CAMIERS	578	570
62204	CAMPAGNE-LES-HESDIN	227	225
62205	CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES	105	102
62207	CAMPIGNEULLES-LES-PETITES	102	101
62211	CAPELLE-FERMONT	4	4
62213	CARENCY	114	114
62215	CARVIN	5 445	5 409
62217	CAUCHY-A-LA-TOUR	824	824
62224	CHOCQUES	701	679
62225	CLAIRMARAIIS	12	11
62226	CLARQUES	1	1
62232	LA COMTE	155	157
62233	CONCHIL-LE-TEMPLE	159	156
62235	CONDETTE	513	515
62236	CONTES	-	-
62239	COQUELLES	673	654
62240	CORBEHEM	617	613
62244	COULOGNE	1 374	1 371
62249	COURCELLES-LES-LENS	1 653	1 567
62250	COURRIERES	3 366	3 357
62251	COURSET	5	4
62252	LA COUTURE	227	230
62259	CROISILLES	280	241
62261	CUCQ	1 723	1 708
62262	CUINCHY	301	305
62263	DAINVILLE	1 926	1 934
62264	DANNES	315	316
62268	DESVRES	1 179	1 182
62270	DIVION	1 935	1 934
62274	DOURGES	1 551	1 553
62276	DOUVRIN	1 302	1 248
62277	DROCOURT	892	882
62278	DROUVIN-LE-MARAIS	126	123
62279	DUISANS	184	182
62280	DURY	59	59
62281	ECHINGHEN	27	29
62284	ECOURT-SAINT-QUENTIN	310	302
62285	ECOUST-SAINT-MEIN	85	83
62286	ECQUEDECQUES	127	127
62288	ECQUES	138	134
62289	ECUIRES	78	76

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62290	ECURIE	76	74
62291	ELEU-DIT-LEAUWETTE	791	776
62292	ELNES	166	166
62297	EPERLECQUES	228	228
62298	EPINOY	103	102
62300	EQUIHEN-PLAGE	913	912
62309	ESQUERDES	315	311
62310	ESSARS	402	402
62311	ESTEVELLES	419	414
62317	ETAING	76	74
62318	ETAPLES	3 199	3 196
62319	ETERPIGNY	47	47
62320	ETRUN	43	43
62321	EVIN-MALMAISON	1 011	998
62323	FAMPOUX	203	196
62324	FARBUS	137	138
62328	FERFAY	189	189
62329	FERQUES	368	366
62330	FESTUBERT	173	171
62331	FEUCHY	276	274
62334	FIENNES	14	13
62338	FLEURBAIX	451	434
62340	FLORINGHEM	156	148
62343	FONTAINE-LES-CROISILLES	24	-
62349	FOUQUEREUIL	325	323
62350	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	313	315
62351	FOUQUIERES-LES-LENS	1 868	1 851
62355	FRESNES-LES-MONTAUBAN	92	91
62356	FRENICOURT-LE-DOLMEN	136	135
62361	FREVENT	1 002	995
62363	FREVIN-CAPELLE	28	27
62364	FRUGES	637	639
62367	GAUCHIN-VERLOINGT	103	103
62371	GIVENCHY-EN-GOHELLE	473	470
62373	GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	172	173
62376	GONNEHEM	211	212
62377	GOSNAY	297	294
62380	GOUY-SERVINS	61	61
62382	GOUY-SAINT-ANDRE	50	51
62383	GOUY-SOUS-BELLONNE	241	238
62384	GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT	105	103
62385	GRAND-RULLECOURT	78	77
62386	GRENAY	2 290	2 295
62388	GRIGNY	61	60

<b>INSEE</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre total de clients 2013</b>	<b>Nombre total de clients 2012</b>
62390	GROFFLIERS	206	205
62391	GUARBECQUE	255	255
62392	GUEMAPPE	43	42
62397	GUINES	1 134	1 145
62400	HAILLICOURT	1 443	1 433
62401	HAINES	1 323	1 304
62403	HALLINES	352	354
62405	HAMBLAIN-LES-PRES	64	67
62407	HAM-EN-ARTOIS	159	159
62408	HAMES-BOUCRES	114	109
62412	HARDINGHEN	97	98
62413	HARNES	3 691	3 589
62414	HAUCOURT	36	36
62423	HELFAUT	344	328
62424	HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	43	43
62427	HENIN-BEAUMONT	7 757	7 797
62436	HERLIN-LE-SEC	2	1
62440	HERMIES	202	199
62442	HERNICOURT	4	4
62443	HERSIN-COUPIGNY	1 712	1 700
62445	HESDigneUL-LES-BETHUNE	188	188
62446	HESDigneUL-LES-BOULOGNE	123	124
62447	HESDIN	807	806
62448	HESDIN-L'ABBE	268	271
62451	HEUCHIN	71	70
62452	HEURINGHEM	176	171
62454	HINGES	308	292
62456	HOUCHIN	115	113
62457	HOUDAIN	2 399	2 375
62461	HUBY-SAINT-LEU	196	198
62464	HULLUCH	785	771
62469	INCHY-EN-ARTOIS	106	107
62473	ISBERGUES	2 305	2 298
62474	ISQUES	209	208
62476	IZEL-LES-EQUERCHIN	203	202
62479	LABEUVRIERE	327	331
62480	LABOURSE	557	549
62484	LAGNICOURT-MARCEL	58	58
62486	LAMBRES	170	167
62487	LANDRETHUN-LE-NORD	222	221
62489	LAPUGNOY	826	827
62491	LAVENTIE	657	652
62493	LEBUCQUIERE	41	42
62497	LEFOREST	2 201	2 194

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62498	LENS	11 149	11 276
62500	LESPESES	60	58
62502	LESTREM	376	364
62504	LEULINGHEM	10	8
62508	LIERES	48	48
62510	LIEVIN	9 349	9 339
62516	LILLERS	2 732	2 745
62520	LOCON	265	261
62523	LOISON-SOUS-LENS	1 451	1 434
62524	LONGFOSSE	223	218
62525	LONGUENESSE	3 474	3 495
62528	LOOS-EN-GOHELLE	1 857	1 822
62529	LORGIES	77	73
62531	LOUCHES	1	1
62532	LOZINGHEM	277	270
62533	LUGY	-	-
62534	LUMBRES	980	986
62535	LA MADELAINE-SOUS-MONTREUIL	2	2
62540	MAISNIL-LES-RUITZ	398	390
62548	MARCK	1 763	1 719
62549	MARCONNE	279	278
62550	MARCONNELLE	145	146
62552	MARESQUEL-ECQUEMICOURT	200	195
62555	MARLES-LES-MINES	1 874	1 844
62557	MAROEUIL	603	602
62559	MARQUION	221	215
62560	MARQUISE	1 281	1 280
62563	MAZINGARBE	2 261	2 191
62564	MAZINGHEM	17	17
62566	MENNEVILLE	19	1
62568	MERCATEL	71	72
62570	MERICOURT	3 811	3 827
62571	MERLIMONT	844	813
62573	MEURCHIN	750	752
62582	MONCHY-LE-PREUX	182	181
62583	MONDICOURT	134	135
62584	MONT-BERNANCHON	65	63
62587	MONTIGNY-EN-GOHELLE	2 932	2 889
62588	MONTREUIL	797	794
62589	MONT-SAINT-ELOI	170	171
62591	MORCHIES	37	37
62598	MUNCQ-NIEURLET	-	-
62603	NESLES	219	213
62604	NEUFCHATEL-HARDELOT	747	688

<b>INSEE</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre total de clients 2013</b>	<b>Nombre total de clients 2012</b>
62609	NEUVILLE-SAINT-VAAST	338	334
62610	NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	195	195
62611	NEUVILLE-VITASSE	78	79
62612	NEUVIREUIL	102	100
62617	NOEUX-LES-MINES	3 991	4 001
62619	NOREUIL	17	17
62620	NORRENT-FONTES	188	183
62623	NOUVELLE-EGLISE	5	-
62624	NOYELLES-GODAULT	1 620	1 569
62626	NOYELLES-LES-VERMELLES	564	559
62627	NOYELLES-SOUS-BELLONNE	111	110
62628	NOYELLES-SOUS-LENS	2 419	2 343
62632	OBLINGHEM	72	73
62637	OIGNIES	2 846	2 780
62638	OISY-LE-VERGER	221	214
62639	OPPY	62	61
62642	OURTON	149	150
62643	OUTREAU	4 874	4 875
62645	OYE-PLAGE	510	492
62646	PALLUEL	98	98
62647	LE PARCQ	132	133
62649	PAS-EN-ARTOIS	214	214
62650	PELVES	124	124
62652	PERNES	367	366
62653	PERNES-LES-BOULOGNE	20	20
62660	PLOUVAIN	115	114
62661	BOUIN-PLUMOISON	60	63
62662	POLINCOVE	12	12
62666	PONT-A-VENDIN	775	776
62667	LE PORTEL	3 556	3 570
62669	PRESSY	6	6
62671	PRONVILLE	62	61
62673	QUEANT	110	109
62680	QUIERY-LA-MOTTE	151	152
62684	RACQUINGHEM	282	277
62685	RADINGHEM	1	1
62688	RANG-DU-FLIERS	856	849
62693	REBREUVE-RANCHICOURT	176	177
62697	RECOURT	36	36
62703	REMY	37	35
62705	RETY	184	184
62706	RICHEBOURG	-	-
62709	RIENCOURT-LES-CAGNICOURT	40	40
62711	RINXENT	546	545

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62712	RIVIERE	198	193
62713	ROBECQ	129	125
62714	ROCLINCOURT	107	107
62718	ROEUX	243	246
62720	ROMBLY	-	-
62724	ROUVROY	2 847	2 846
62727	RUITZ	389	382
62728	RUMAUCOURT	121	124
62730	RUMINGHEM	1	1
62734	SAILLY-EN-OSTREVENT	106	106
62735	SAILLY-LABOURSE	517	507
62736	SAILLY-SUR-LA-LYS	755	762
62737	SAINS-EN-GOHELLE	1 716	1 702
62739	SAINS-LES-MARQUION	46	46
62743	SAINTE-AUSTREBERTHE	81	79
62744	SAINTE-CATHERINE	1 169	1 140
62746	SAINT-ETIENNE-AU-MONT	1 458	1 434
62747	SAINT-FLORIS	64	62
62748	SAINT-FOLQUIN	38	-
62750	SAINT-HILAIRE-COTTES	112	111
62753	SAINT-LAURENT-BLANGY	2 508	2 494
62754	SAINT-LEGER	62	56
62755	SAINT-LEONARD	1 172	1 171
62757	SAINT-MARTIN-AU-LAERT	1 253	1 214
62758	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	3 582	3 572
62759	SAINT-MARTIN-CHOQUEL	7	-
62763	SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE	150	149
62764	SAINT-NICOLAS	1 714	1 781
62765	SAINT-OMER	4 778	4 855
62766	SAINT-OMER-CAPELLE	10	5
62767	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	1 672	1 683
62770	SAINT-VENANT	360	366
62771	SALLAUMINES	3 143	3 083
62772	SALPERWICK	-	-
62773	SAMER	670	668
62774	SANGATTE	1 466	1 451
62780	SAUCHY-CAUCHY	67	68
62781	SAUCHY-LESTREE	96	100
62782	SAUDEMONT	95	94
62785	SAVY-BERLETTE	53	52
62790	SENLIS	-	-
62793	SERVINS	177	176
62794	SETQUES	72	75
62801	SOUCHEZ	517	508

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62807	TATINGHEM	287	289
62810	THELUS	260	254
62817	TILLOY-LES-MOFLAINES	462	452
62819	TILQUES	66	68
62820	TINCQUES	6	6
62825	TORTEQUESNE	151	146
62826	LE TOUQUET-PARIS-PLAGE	3 214	3 207
62836	VAUDRICOURT	164	153
62839	VAULX-VRAUCOURT	121	120
62840	VELU	17	18
62841	VENDIN-LES-BETHUNE	573	563
62842	VENDIN-LE-VIEIL	1 841	1 830
62846	VERMELLES	1 189	1 195
62847	VERQUIGNEUL	347	339
62848	VERQUIN	982	988
62849	VERTON	323	319
62851	VIEILLE-CHAPELLE	99	97
62852	VIEILLE-EGLISE	39	23
62853	VIEIL-MOUTIER	2	1
62858	VILLERS-LES-CAGNICOURT	26	27
62861	VIMY	1 149	1 156
62863	VIOLAINES	745	742
62864	VIS-EN-ARTOIS	97	97
62865	VITRY-EN-ARTOIS	1 274	1 270
62866	WABEN	56	57
62869	WAILLY	169	166
62870	WAILLY-BEAUCAMP	144	142
62873	WANCOURT	124	121
62875	WARDRECQUES	121	120
62882	WAVRANS-SUR-L'AA	163	161
62892	WILLERVAL	132	135
62893	WIMEREUX	2 443	2 435
62894	WIMILLE	1 159	1 142
62895	WINGLES	2 349	2 247
62898	WISQUES	10	4
62901	WITTES	80	79
62902	WIZERNES	982	964
62906	ZUTKERQUE	7	7
62907	LIBERCOURT	2 360	2 315
62908	LA CAPELLE-LES-BOULOGNE	279	278



## Annexe 2 : surveillance des réseaux par commune

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62001	ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	0	0	0
62003	ACHEVILLE	0	0	0
62004	ACHICOURT	1,583	0,201	1,784
62005	ACHIET-LE-GRAND	7,155	0,101	7,256
62007	ACQ	5,181	0	5,181
62012	AGNIERES	4,313	0	4,313
62013	AGNY	0	0	0
62014	AIRE-SUR-LA-LYS	8,976	3,054	12,030
62019	AIX-NOULETTE	0,140	0	0
62023	ALLOUAGNE	0	0	0
62025	AMBLETEUSE	0,095	0	0
62028	AMES	2,781	0	2,781
62029	AMETTES	3,182	0,074	3,256
62031	ANDRES	6,375	0	6,375
62032	ANGRES	0,297	0	0
62033	ANNAY	0	0	0
62034	ANNEQUIN	0,255	0	0
62035	ANNEZIN	36,547	1,071	37,618
62036	ANVIN	6,988	0	6,988
62037	ANZIN-SAINT-AUBIN	17,264	0,537	17,801
62038	ARDRES	0,022	0	0
62039	ARLEUX-EN-GOHELLE	0,415	0	0
62040	ARQUES	3,615	0	3,615
62041	ARRAS	69,675	9,711	79,386
62042	ATHIES	0	0	0
62043	LES ATTAQUES	0,284	0	0
62044	ATTIN	7,220	0,168	7,388
62045	AUBIGNY-EN-ARTOIS	9,128	0,164	9,292
62048	AUCHEL	14,469	0	14,469
62050	AUCHY-LES-HESDIN	0	0,044	0
62051	AUCHY-LES-MINES	21,235	2,476	23,711
62056	AUDRESSELLES	0,069	0,041	0
62057	AUDRUICQ	19,317	0,221	19,539
62059	AUTINGUES	0	0	0
62060	AUXI-LE-CHATEAU	8,344	0	8,344

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62063	AVESNES-LE-COMTE	13,581	0	13,581
62064	AVESNES-LES-BAPAUME	2,127	0,205	2,332
62065	AVION	86,412	9,944	96,357
62073	BAILLEUL-SIR-BERTHOULT	0	0	0
62075	BAINCTHUN	0,698	0	0,698
62078	BALINGHEM	5,161	0	5,161
62080	BAPAUME	22,997	1,445	24,442
62081	BARALLE	3,743	0	3,743
62083	BARLIN	0,857	1,043	1,900
62096	BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	8,859	0	8,859
62097	BEAUMETZ-LES-LOGES	6,445	0	6,445
62099	BEAURAINS	52,423	1,110	53,533
62100	BEAURAINVILLE	12,702	0,028	12,730
62106	BELLONNE	3,763	0,009	3,772
62107	BENIFONTAINE	0	0	0
62108	BERCK	109,714	2,395	112,109
62109	BERGUENEUSE	2,850	0	2,850
62113	BERLES-MONCHEL	0	0	0
62117	BERTINCOURT	6,333	0	6,333
62119	BETHUNE	31,180	1,549	32,729
62120	BEUGIN	0	0	0
62122	BEUGNY	3,423	0	3,423
62124	BEUTIN	2,139	0	2,139
62126	BEUVRY	0,868	0	0,868
62128	BIACHE-SAINT-VAAST	0,311	0	0
62129	BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	2,368	0	2,368
62131	BIHUCOURT	2,534	0	2,534
62132	BILLY-BERCLAU	21,279	1,041	22,320
62133	BILLY-MONTIGNY	0,598	0	0,598
62139	BLENDECQUES	0,097	0	0
62145	BOIRY-NOTRE-DAME	0	0	0
62148	BOIS-BERNARD	0	0	0
62160	BOULOGNE-SUR-MER	225,803	20,466	246,269
62162	BOURECQ	0	0	0
62164	BOURLON	13,719	0,210	13,929
62170	BOUVIGNY-BOYEFFLES	0,060	0	0
62173	BREBIERES	0	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62174	BREMES	1,092	0	1,092
62178	BRUAY-LA-BUISSIERE	103,738	4,717	108,454
62184	BUISSY	2,016	0	2,016
62185	BULLECOURT	3,762	0,035	3,797
62186	BULLY-LES-MINES	64,469	2,245	66,714
62188	BURBURE	17,733	3,154	20,887
62190	BUSNES	5,820	0,138	5,958
62191	CAFFIERS	0	0	0
62192	CAGNICOURT	5,221	0,106	5,327
62193	CALAIS	404,638	16,804	421,442
62194	CALONNE-RICOUART	0,450	0	0
62195	CALONNE-SUR-LA-LYS	0	0	0
62197	CAMBLAIN-CHATELAIN	0	0	0
62198	CAMBLIGNEUL	2,632	0	2,632
62199	CAMBLAIN-L'ABBE	8,716	0	8,716
62200	CAMBRIN	0,393	0,114	0,507
62201	CAMIERS	22,284	1,156	23,440
62204	CAMPAGNE-LES-HESDIN	0	0	0
62205	CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES	0	0	0
62207	CAMPIGNEULLES-LES-PETITES	7,604	0	7,604
62211	CAPELLE-FERMONT	1,204	0	1,204
62213	CARENCY	0	0	0
62215	CARVIN	25,807	0,886	26,692
62217	CAUCHY-A-LA-TOUR	0	0	0
62224	CHOCQUES	2,868	0	2,868
62225	CLAIRMARAIS	0	0	0
62226	CLARQUES	0	0	0
62232	LA COMTE	0	0	0
62233	CONCHIL-LE-TEMPLE	6,997	0	6,997
62235	CONDETTE	0,545	1,314	1,859
62236	CONTES	0	0	0
62239	COQUELLES	2,963	0	2,963
62240	CORBEHEM	0	0	0
62244	COULOGNE	0,618	0	0,618
62249	COURCELLES-LES-LENS	4,950	1,563	6,513
62250	COURRIERES	0,392	0	0
62251	COURSET	1,372	0	1,372

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62252	LA COUTURE	0	0	0
62259	CROISILLES	20,101	1,225	21,326
62261	CUCQ	0,332	0	0
62262	CUINCHY	0,802	0	0,802
62263	DAINVILLE	0	0	0
62264	DANNES	5,235	0,608	5,843
62268	DESVRES	13,239	0,203	13,442
62270	DIVION	1,432	0	1,432
62274	DOURGES	0	0	0
62276	DOUVRIN	23,364	2,362	25,726
62277	DROCOURT	0	0	0
62278	DROUVIN-LE-MARAIS	0	0	0
62279	DUISANS	9,226	1,440	10,666
62280	DURY	2,156	0	2,156
62281	ECHINGHEN	3,550	1,608	5,158
62284	ECOURT-SAINT-QUENTIN	9,786	2,569	12,355
62285	ECOUST-SAINT-MEIN	7,322	0	7,322
62286	ECQUEDECQUES	0,133	0	0
62288	ECQUES	0	0	0
62289	ECUIRES	2,847	0,026	2,873
62290	ECURIE	0	0	0
62291	ELEU-DIT-LEAUWETTE	1,187	0	1,187
62292	ELNES	0	0	0
62297	EPERLECQUES	0,690	0	0,690
62298	EPINOY	4,175	0	4,175
62300	EQUIHEN-PLAGE	11,013	1,632	12,645
62309	ESQUERDES	0	0	0
62310	ESSARS	0	0	0
62311	ESTEVELLES	0	0	0
62317	ETAING	5,010	0,018	5,028
62318	ETAPLES	0,444	0,855	1,299
62319	ETERPIGNY	0	0	0
62320	ETRUN	1,310	0,433	1,743
62321	EVIN-MALMAISON	0,137	0	0
62323	FAMPOUX	0	0	0
62324	FARBUS	0,111	0	0
62328	FERFAY	0	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62329	FERQUES	0	0	0
62330	FESTUBERT	0	0	0
62331	FEUCHY	0,180	0	0
62334	FIENNES	0	0	0
62338	FLEURBAIX	1,652	0	1,652
62340	FLORINGHEM	0	0	0
62343	FONTAINE-LES-CROISILLES	0	0	0
62349	FOUQUEREUIL	0,094	0	0
62350	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	0	0	0
62351	FOUQUIERES-LES-LENS	0,490	0	0
62355	FRESNES-LES-MONTAUBAN	3,499	0	3,499
62356	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	7,794	0	7,794
62361	FREVENT	0	0	0
62363	FREVIN-CAPELLE	2,065	0	2,065
62364	FRUGES	0	0	0
62367	GAUCHIN-VERLOINGT	6,045	0,267	6,312
62371	GIVENCHY-EN-GOHELLE	0	0	0
62373	GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	0	0	0
62376	GONNEHEM	0	0	0
62377	GOSNAY	0,120	0	0
62380	GOUY-SERVINS	2,388	0	2,388
62382	GOUY-SAINT-ANDRE	0	0	0
62383	GOUY-SOUS-BELLONNE	8,527	0,038	8,565
62384	GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT	4,119	0	4,119
62385	GRAND-RULLECOURT	7,527	0	7,527
62386	GRENAZ	40,123	2,114	42,238
62388	GRIGNY	0,106	0	0
62390	GROFFLIERS	13,713	0	13,713
62391	GUARBECQUE	0	0	0
62392	GUEMAPPE	0	0	0
62397	GUINES	1,280	0	1,280
62400	HAILLCOURT	0,099	0	0
62401	HAISNES	21,517	3,710	25,227
62403	HALLINES	0	0	0
62405	HAMBLAIN-LES-PRES	0	0	0
62407	HAM-EN-ARTOIS	0,028	0	0
62408	HAMES-BOUCRES	0	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62412	HARDINGHEN	0,024	0	0
62413	HARNES	0,963	0	0,963
62414	HAUCOURT	0	0	0
62423	HELFAUT	0,027	0	0
62424	HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	2,654	0	2,654
62427	HENIN-BEAUMONT	8,295	0,022	8,317
62436	HERLIN-LE-SEC	0	0	0
62440	HERMIES	7,116	0,195	7,311
62442	HERNICOURT	0	0	0
62443	HERSIN-COUPIGNY	2,478	0,098	2,576
62445	HESDigneUL-LES-BETHUNE	0,083	0,080	0
62446	HESDigneUL-LES-BOULOGNE	3,449	0,062	3,511
62447	HESDIN	7,725	0,619	8,345
62448	HESDIN-L'ABBE	13,136	0,189	13,325
62451	HEUCHIN	3,461	0	3,461
62452	HEURINGHEM	0	0	0
62454	HINGES	0	0	0
62456	HOUCHIN	0,019	0	0
62457	HOUDAIN	5,144	0	5,144
62461	HUBY-SAINT-LEU	0	0	0
62464	HULLUCH	1,911	0	1,911
62469	INCHY-EN-ARTOIS	5,132	0,036	5,168
62473	ISBERGUES	0,265	0,132	0
62474	ISQUES	12,902	0,338	13,240
62476	IZEL-LES-EQUERCHIN	0	0	0
62479	LABEUVRIERE	8,901	0,444	9,345
62480	LABOURSE	0,749	0	0,749
62484	LAGNICOURT-MARCEL	6,590	0	6,590
62486	LAMBRES	0	0,145	0
62487	LANDRETHUN-LE-NORD	0	0	0
62489	LAPUGNOY	2,570	0	2,570
62491	LAVENTIE	0,135	0	0
62493	LEBUCQUIERE	2,075	0	2,075
62497	LEFOREST	0,192	0	0
62498	LENS	27,870	0,809	28,679
62500	LESPESSES	4,260	0	4,260
62502	LESTREM	0,445	0,052	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62504	LEULINGHEM	0	0	0
62508	LIERES	0,896	0	0,896
62510	LIEVIN	170,823	9,197	180,020
62516	LILLERS	21,570	1,749	23,319
62520	LOCON	0	0	0
62523	LOISON-SOUS-LENS	24,873	2,052	26,925
62524	LONGFOSSE	0,436	0	0
62525	LONGUENESSE	1,670	0,820	2,490
62528	LOOS-EN-GOHELLE	33,639	1,941	35,580
62529	LORGIES	0	0	0
62531	LOUCHES	0	0	0
62532	LOZINGHEM	0	0	0
62533	LUGY	0	0,874	0,874
62534	LUMBRES	0,089	0	0
62535	LA MADELAINE-SOUS-MONTREUIL	0,023	0	0
62540	MAISNIL-LES-RUITZ	0,628	0	0,628
62548	MARCK	0,711	0,039	0,750
62549	MARCONNE	0,953	0,231	1,184
62550	MARCONNELLE	1,043	0	1,043
62552	MARESQUEL-ECQUEMICOURT	0,023	0	0
62555	MARLES-LES-MINES	0,045	0	0
62557	MAROEUIL	13,801	0,157	13,958
62559	MARQUION	7,744	0,062	7,806
62560	MARQUISE	0,449	4,816	5,265
62563	MAZINGARBE	42,954	1,781	44,734
62564	MAZINGHEM	0	0	0
62566	MENNEVILLE	1,780	0	1,780
62568	MERCATEL	0,023	0	0
62570	MERICOURT	1,487	0,037	1,524
62571	MERLIMONT	0,181	0	0
62573	MEURCHIN	0	0	0
62582	MONCHY-LE-PREUX	9,453	0	9,453
62583	MONDICOURT	0	0	0
62584	MONT-BERNANCHON	0	0	0
62587	MONTIGNY-EN-GOHELLE	0,852	0	0,852
62588	MONTREUIL	21,358	1,861	23,220
62589	MONT-SAINT-ELOI	9,135	0,179	9,314

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62591	MORCHIES	4,998	0,074	5,072
62598	MUNCQ-NIEURLET	0	0	0
62603	NESLES	0,240	0	0
62604	NEUFCHATEL-HARDELOT	0,646	0	0,646
62609	NEUVILLE-SAINT-VAAST	0,491	0	0
62610	NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	3,405	0,061	3,466
62611	NEUVILLE-VITASSE	0	0	0
62612	NEUVIREUIL	2,618	0	2,618
62617	NOEUX-LES-MINES	0,004	0	0
62619	NOREUIL	1,803	0	1,803
62620	NORRENT-FONTES	0	0	0
62623	NOUVELLE-EGLISE	0	0	0
62624	NOYELLES-GODAULT	1,195	0	1,195
62626	NOYELLES-LES-VERMELLES	0	0	0
62627	NOYELLES-SOUS-BELLONNE	3,851	0	3,851
62628	NOYELLES-SOUS-LENS	0,353	0	0
62632	OBLINGHEM	0	0	0
62637	OIGNIES	0,914	0,076	0,990
62638	OISY-LE-VERGER	7,246	0	7,246
62639	OPPY	3,088	0	3,088
62642	OURTON	0	0	0
62643	OUTREAU	35,105	2,400	37,505
62645	OYE-PLAGE	0,193	0	0
62646	PALLUEL	2,804	0	2,804
62647	LE PARCQ	0	0,147	0
62649	PAS-EN-ARTOIS	0	0	0
62650	PELVES	0	0	0
62652	PERNES	0	0	0
62653	PERNES-LES-BOULOGNE	0,221	0	0
62660	PLOUVAIN	0	0	0
62661	BOUIN-PLUMOISON	0	0	0
62662	POLINCOVE	0	0	0
62666	PONT-A-VENDIN	0	0	0
62667	LE PORTEL	6,735	1,155	7,890
62669	PRESSY	0	0	0
62671	PRONVILLE	2,664	0,202	2,866
62673	QUEANT	7,464	0,130	7,594

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62680	QUIERY-LA-MOTTE	0	0	0
62684	RACQUINGHEM	0	0	0
62685	RADINGHEM	0	2,356	2,356
62688	RANG-DU-FLIERS	0,377	0	0
62693	REBREUVE-RANCHICOURT	0,330	0	0
62697	RECOURT	1,600	0	1,600
62703	REMY	0	0	0
62705	RETY	0	0	0
62706	RICHEBOURG	0	0	0
62709	RIENCOURT-LES-CAGNICOURT	3,754	0	3,754
62711	RINXENT	0	0	0
62712	RIVIERE	1,205	0	1,205
62713	ROBECQ	1,859	0	1,859
62714	ROCLINCOURT	0	0	0
62718	ROEUX	0	0	0
62720	ROMBLY	0	0	0
62724	ROUVROY	0	0	0
62727	RUITZ	0,417	0	0
62728	RUMAUCOURT	4,776	0,029	4,805
62730	RUMINGHEM	0	0	0
62734	SAILLY-EN-OSTREVENT	5,480	0	5,480
62735	SAILLY-LABOURSE	0,036	0	0
62736	SAILLY-SUR-LA-LYS	0	0	0
62737	SAINS-EN-GOHELLE	0	0,404	0
62739	SAINS-LES-MARQUION	6,560	0	6,560
62743	SAINTE-AUSTREBERTHE	0,222	0	0
62744	SAINTE-CATHERINE	2,891	0	2,891
62746	SAINT-ETIENNE-AU-MONT	37,794	1,059	38,854
62747	SAINT-FLORIS	0	0	0
62748	SAINT-FOLQUIN	0,665	0	0,665
62750	SAINT-HILAIRE-COTTES	0	0	0
62753	SAINT-LAURENT-BLANGY	1,091	0	1,091
62754	SAINT-LEGER	3,029	0	3,029
62755	SAINT-LEONARD	18,425	3,658	22,083
62757	SAINT-MARTIN-AU-LAERT	0,821	0,462	1,283
62758	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	105,129	7,470	112,600
62759	SAINT-MARTIN-CHOQUEL	2,238	0	2,238

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62763	SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE	6,521	0,455	6,976
62764	SAINT-NICOLAS	0,930	0,015	0,945
62765	SAINT-OMER	27,417	3,069	30,486
62766	SAINT-OMER-CAPELLE	3,420	0	3,420
62767	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	25,405	2,067	27,472
62770	SAINT-VENANT	0,157	0,110	0
62771	SALLAUMINES	4,166	0	4,166
62772	SALPERWICK	0	0	0
62773	SAMER	0	0	0
62774	SANGATTE	1,024	0,042	1,066
62780	SAUCHY-CAUCHY	3,493	0	3,493
62781	SAUCHY-LESTREE	6,504	0	6,504
62782	SAUDEMONT	4,262	0,706	4,968
62785	SAVY-BERLETTE	0	0	0
62790	SENLIS	0	2,536	2,536
62793	SERVINS	8,655	0	8,655
62794	SETQUES	0	0	0
62801	SOUCHEZ	0,621	0	0,621
62807	TATINGHEM	0	0	0
62810	THELUS	7,405	0	7,405
62817	TILLOY-LES-MOFFLAINES	0,720	0	0,720
62819	TILQUES	0	0	0
62820	TINCQUES	0	0	0
62825	TORTEQUESNE	5,980	0,224	6,205
62826	LE TOUQUET-PARIS-PLAGE	27,029	0	27,029
62836	VAUDRICOURT	0,206	0	0
62839	VAULX-VRAUCOURT	10,043	0	10,043
62840	VELU	3,573	0	3,573
62841	VENDIN-LES-BETHUNE	0,332	0	0
62842	VENDIN-LE-VIEIL	2,720	0	2,720
62846	VERMELLES	0,791	0	0,791
62847	VERQUIGNEUL	0	0	0
62848	VERQUIN	0	0	0
62849	VERTON	12,877	0,292	13,169
62851	VIEILLE-CHAPELLE	0	0	0
62852	VIEILLE-EGLISE	3,303	0	3,303
62853	VIEIL-MOUTIER	0,703	0	0,703

INSEE	Nom de la commune	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	Total kilomètres de réseaux surveillés
62858	VILLERS-LES-CAGNICOURT	2,044	0,055	2,099
62861	VIMY	20,529	0,775	21,304
62863	VIOLAINES	3,378	0	3,378
62864	VIS-EN-ARTOIS	0	0	0
62865	VITRY-EN-ARTOIS	0	0	0
62866	WABEN	4,825	0	4,825
62869	WAILLY	0	0	0
62870	WAILLY-BEAUCAMP	9,342	0	9,342
62873	WANCOURT	0,115	0	0
62875	WARDRECQUES	0	0	0
62882	WAVRANS-SUR-L'AA	0	0	0
62892	WILLERVAL	0	0	0
62893	WIMEREUX	63,893	1,537	65,430
62894	WIMILLE	20,862	0,667	21,529
62895	WINGLES	0	0	0
62898	WISQUES	2,547	0	2,547
62901	WITTES	0	0	0
62902	WIZERNES	0	0	0
62906	ZUTKERQUE	0,385	0	0
62907	LIBERCOURT	0,033	2,156	2,189
62908	LA CAPELLE-LES-BOULOGNE	0,010	0	0



### Annexe 3 : incidents et appels par commune

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62001	ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	7	4	3	2
62003	ACHEVILLE	0	0	0	0
62004	ACHICOURT	67	33	31	37
62005	ACHIET-LE-GRAND	3	1	1	0
62007	ACQ	0	0	0	0
62012	AGNIERES	1	0	0	0
62013	AGNY	10	6	6	1
62014	AIRE-SUR-LA-LYS	67	23	22	19
62019	AIX-NOULETTE	15	7	7	4
62023	ALLOUAGNE	18	10	10	6
62025	AMBLETEUSE	6	1	1	0
62028	AMES	2	1	1	0
62029	AMETTES	2	1	1	0
62031	ANDRES	2	0	0	0
62032	ANGRES	18	11	10	5
62033	ANNAY	33	12	11	5
62034	ANNEQUIN	9	5	3	7
62035	ANNEZIN	44	24	21	13
62036	ANVIN	2	0	0	0
62037	ANZIN-SAINT-AUBIN	8	5	4	2
62038	ARDRES	29	10	9	605
62039	ARLEUX-EN-GOHELLE	6	5	4	1
62040	ARQUES	111	50	44	437
62041	ARRAS	533	164	138	770
62042	ATHIES	2	2	2	4
62043	LES ATTAQUES	10	5	5	3
62044	ATTIN	4	2	1	0
62045	AUBIGNY-EN-ARTOIS	5	1	1	1
62048	AUCHEL	100	43	41	50
62050	AUCHY-LES-HESDIN	5	3	3	2
62051	AUCHY-LES-MINES	22	11	9	4
62056	AUDRESSELLES	3	2	2	0
62057	AUDRUICQ	14	6	6	2
62059	AUTINGUES	2	1	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62060	AUXI-LE-CHATEAU	19	11	10	6
62063	AVESNES-LE-COMTE	5	0	0	0
62064	AVESNES-LES-BAPAUME	0	0	0	0
62065	AVION	145	77	70	57
62073	BAILLEUL-SIR-BERTHOULT	8	5	5	1
62075	BAINCTHUN	4	2	2	1
62078	BALINGHEM	1	0	0	0
62080	BAPAUME	39	16	14	5
62081	BARALLE	4	3	3	0
62083	BARLIN	56	24	22	15
62096	BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	3	1	1	1
62097	BEAUMETZ-LES-LOGES	2	0	0	0
62099	BEAURAINS	44	21	17	10
62100	BEAURAINVILLE	10	6	5	3
62106	BELLONNE	0	0	0	0
62107	BENIFONTAINE	1	1	1	1
62108	BERCK	195	77	66	66
62109	BERGUENEUSE	0	0	0	0
62113	BERLES-MONCHEL	0	0	0	0
62117	BERTINCOURT	4	2	2	1
62119	BETHUNE	250	112	100	171
62120	BEUGIN	2	0	0	0
62122	BEUGNY	0	0	0	0
62124	BEUTIN	0	0	0	0
62126	BEUVRY	61	29	24	21
62128	BIACHE-SAINT-VAAST	16	5	5	42
62129	BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	1	1	1	1
62131	BIHUCOURT	0	0	0	0
62132	BILLY-BERCLAU	23	5	5	2
62133	BILLY-MONTIGNY	100	40	29	15
62139	BLENDECQUES	23	11	8	6
62145	BOIRY-NOTRE-DAME	2	1	1	0
62148	BOIS-BERNARD	2	0	0	0
62160	BOULOGNE-SUR-MER	469	188	169	160
62162	BOURECQ	3	1	1	1
62164	BOURLON	1	0	0	0
62170	BOUVIGNY-BOYEFFLES	7	5	5	2

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62173	BREBIERES	34	19	18	20
62174	BREMES	2	1	1	0
62178	BRUAY-LA-BUISSIERE	179	83	69	95
62184	BUISY	0	0	0	0
62185	BULLECOURT	0	0	0	0
62186	BULLY-LES-MINES	89	48	44	30
62188	BURBURE	22	15	13	7
62190	BUSNES	2	1	1	1
62191	CAFFIERS	1	0	0	0
62192	CAGNICOURT	2	2	2	0
62193	CALAIS	611	238	206	551
62194	CALONNE-RICOUART	41	21	17	16
62195	CALONNE-SUR-LA-LYS	2	2	1	0
62197	CAMBLAIN-CHATELAIN	6	1	1	0
62198	CAMBLINEUL	0	0	0	0
62199	CAMBLAIN-L'ABBE	1	0	0	0
62200	CAMBRIN	4	2	2	2
62201	CAMIERS	10	6	6	4
62204	CAMPAGNE-LES-HESDIN	5	2	2	2
62205	CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES	3	1	1	0
62207	CAMPIGNEULLES-LES-PETITES	4	2	1	1
62211	CAPELLE-FERMONT	0	0	0	0
62213	CARENCY	2	1	1	1
62215	CARVIN	147	62	55	105
62217	CAUCHY-A-LA-TOUR	18	12	11	2
62224	CHOCQUES	9	4	3	1
62225	CLAIRMARAIIS	0	0	0	0
62226	CLARQUES	0	0	0	0
62232	LA COMTE	3	1	1	1
62233	CONCHIL-LE-TEMPLE	2	2	2	2
62235	CONDETTE	14	8	8	6
62236	CONTES	0	0	0	0
62239	COQUELLES	15	10	9	5
62240	CORBEHEM	15	11	11	8
62244	COULOGNE	22	11	11	10

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62249	COURCELLES-LES-LENS	56	30	28	19
62250	COURRIERES	125	50	44	25
62251	COURSET	1	0	0	0
62252	LA COUTURE	18	5	5	4
62259	CROISILLES	5	5	4	3
62261	CUCQ	50	23	21	14
62262	CUINCHY	8	5	2	0
62263	DAINVILLE	53	28	24	12
62264	DANNES	4	2	2	1
62268	DESVRES	20	14	12	1
62270	DIVION	42	22	20	5
62274	DOURGES	51	25	18	9
62276	DOUVRIN	41	20	19	8
62277	DROCOURT	33	16	11	6
62278	DROUVIN-LE-MARAIS	0	0	0	0
62279	DUISANS	8	3	3	2
62280	DURY	0	0	0	0
62281	ECHINGHEN	1	1	1	1
62284	ECOURT-SAINT-QUENTIN	12	6	6	4
62285	ECOUST-SAINT-MEIN	0	0	0	0
62286	ECQUEDECQUES	4	1	1	1
62288	ECQUES	1	1	1	1
62289	ECUIRES	4	4	3	2
62290	ECURIE	3	2	2	0
62291	ELEU-DIT-LEAUWETTE	27	3	2	300
62292	ELNES	2	2	2	2
62297	EPERLECQUES	7	2	2	1
62298	EPINOY	2	1	1	0
62300	EQUIHEN-PLAGE	15	9	7	2
62309	ESQUERDES	9	3	3	1
62310	ESSARS	9	8	7	3
62311	ESTEVELLES	10	3	3	2
62317	ETAING	6	3	3	2
62318	ETAPLES	70	33	29	33
62319	ETERPIGNY	0	0	0	0
62320	ETRUN	2	0	0	0
62321	EVIN-MALMAISON	24	12	10	4

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62323	FAMPOUX	4	1	1	0
62324	FARBUS	1	1	0	0
62328	FERFAY	0	0	0	0
62329	FERQUES	6	1	1	0
62330	FESTUBERT	3	2	2	2
62331	FEUCHY	6	1	1	6
62334	FIENNES	0	0	0	0
62338	FLEURBAIX	22	7	7	403
62340	FLORINGHEM	5	3	3	2
62343	FONTAINE-LES-CROISILLES	1	0	0	0
62349	FOUQUEREUIL	7	3	3	2
62350	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	6	4	4	1
62351	FOUQUIERES-LES-LENS	58	27	20	6
62355	FRESNES-LES-MONTAUBAN	3	0	0	0
62356	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	3	1	0	0
62361	FREVENT	19	10	8	6
62363	FREVIN-CAPELLE	0	0	0	0
62364	FRUGES	23	11	7	3
62367	GAUCHIN-VERLOINGT	2	1	0	0
62371	GIVENCHY-EN-GOHELLE	9	5	5	3
62373	GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	2	1	1	1
62376	GONNEHEM	3	1	1	1
62377	GOSNAY	1	1	1	1
62380	GOUY-SERVINS	3	2	2	0
62382	GOUY-SAINT-ANDRE	3	2	1	1
62383	GOUY-SOUS-BELLONNE	5	3	2	2
62384	GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT	3	0	0	0
62385	GRAND-RULLECOURT	0	0	0	0
62386	GRENAY	51	24	24	19
62388	GRIGNY	1	1	0	0
62390	GROFFLIERS	4	1	1	1
62391	GUARBECQUE	3	1	0	0
62392	GUEMAPPE	2	1	0	0
62397	GUINES	40	18	16	7
62400	HAILLICOURT	29	12	11	6
62401	HAISNES	35	22	21	11

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62403	HALLINES	7	4	4	1
62405	HAMBLAIN-LES-PRES	0	0	0	0
62407	HAM-EN-ARTOIS	0	0	0	0
62408	HAMES-BOUCRES	4	1	1	1
62412	HARDINGHEN	0	0	0	0
62413	HARNES	126	57	41	61
62414	HAUCOURT	0	0	0	0
62423	HELFAUT	5	1	1	0
62424	HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	1	0	0	0
62427	HENIN-BEAUMONT	280	102	72	161
62436	HERLIN-LE-SEC	1	0	0	0
62440	HERMIES	2	0	0	0
62442	HERNICOURT	0	0	0	0
62443	HERSIN-COUPIGNY	25	7	7	3
62445	HESDigneUL-LES-BETHUNE	6	2	2	0
62446	HESDigneUL-LES-BOULOGNE	1	0	0	0
62447	HESDIN	27	11	7	2
62448	HESDIN-L'ABBE	5	4	4	1
62451	HEUCHIN	1	1	1	1
62452	HEURINGHEM	2	1	1	1
62454	HINGES	10	5	4	18
62456	HOUCHIN	0	0	0	0
62457	HOUDAIN	44	20	18	12
62461	HUBY-SAINT-LEU	7	6	4	3
62464	HULLUCH	9	6	5	3
62469	INCHY-EN-ARTOIS	4	2	2	2
62473	ISBERGUES	50	35	35	22
62474	ISQUES	9	1	1	0
62476	IZEL-LES-EQUERCHIN	6	3	2	2
62479	LABEUVRIERE	13	4	2	2
62480	LABOURSE	19	5	4	103
62484	LAGNICOURT-MARCEL	1	0	0	0
62486	LAMBRES	2	1	0	0
62487	LANDRETHUN-LE-NORD	2	1	1	1
62489	LAPUGNOY	15	7	6	4

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62491	LAVENTIE	15	8	7	7
62493	LEBUCQUIERE	3	1	1	0
62497	LEFOREST	61	32	25	48
62498	LENS	418	191	143	130
62500	LESPESSES	1	0	0	0
62502	LESTREM	39	12	11	466
62504	LEULINGHEM	0	0	0	0
62508	LIERES	3	1	1	1
62510	LIEVIN	286	121	90	76
62516	LILLERS	85	33	26	16
62520	LOCON	6	2	2	0
62523	LOISON-SOUS-LENS	37	19	15	9
62524	LONGFOSSE	2	0	0	0
62525	LONGUENESSE	86	39	34	71
62528	LOOS-EN-GOHELLE	40	27	20	10
62529	LORGIES	5	2	2	2
62531	LOUCHES	1	0	0	0
62532	LOZINGHEM	5	3	2	2
62533	LUGY	1	0	0	0
62534	LUMBRES	24	15	15	12
62535	LA MADELAINE-SOUS-MONTREUIL	0	0	0	0
62540	MAISNIL-LES-RUITZ	8	4	4	2
62548	MARCK	37	14	14	10
62549	MARCONNE	11	5	2	1
62550	MARCONNELLE	10	3	0	0
62552	MARESQUEL-ECQUEMICOURT	1	1	1	0
62555	MARLES-LES-MINES	27	16	14	9
62557	MAROEUIL	15	9	7	6
62559	MARQUION	4	3	2	2
62560	MARQUISE	20	14	14	3
62563	MAZINGARBE	48	21	18	13
62564	MAZINGHEM	1	0	0	0
62566	MENNEVILLE	4	0	0	0
62568	MERCATEL	1	0	0	0
62570	MERICOURT	91	43	35	42

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62571	MERLIMONT	23	5	4	1
62573	MEURCHIN	19	6	5	3
62582	MONCHY-LE-PREUX	14	5	4	1
62583	MONDICOURT	5	0	0	0
62584	MONT-BERNANCHON	1	1	1	1
62587	MONTIGNY-EN-GOHELLE	106	47	39	45
62588	MONTREUIL	33	15	13	21
62589	MONT-SAINT-ELOI	7	3	2	2
62591	MORCHIES	1	1	1	1
62598	MUNCQ-NIEURLET	2	0	0	0
62603	NESLES	0	0	0	0
62604	NEUFCHATEL-HARDELOT	26	16	15	15
62609	NEUVILLE-SAINT-VAAST	6	4	4	3
62610	NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	4	2	0	0
62611	NEUVILLE-VITASSE	0	0	0	0
62612	NEUVIREUIL	2	1	1	0
62617	NOEUX-LES-MINES	77	33	31	37
62619	NOREUIL	0	0	0	0
62620	NORRENT-FONTES	6	1	1	1
62623	NOUVELLE- EGLISE	0	0	0	0
62624	NOYELLES-GODAULT	44	19	14	125
62626	NOYELLES-LES-VERMELLES	12	7	6	103
62627	NOYELLES-SOUS-BELLONNE	2	0	0	0
62628	NOYELLES-SOUS-LENS	69	30	20	77
62632	OBLINGHEM	4	2	1	1
62637	OIGNIES	60	34	25	10
62638	OISY-LE-VERGER	1	1	1	0
62639	OPPY	1	0	0	0
62642	OURTON	2	1	1	0
62643	OUTREAU	91	45	42	22
62645	OYE-PLAGE	13	5	4	2
62646	PALLUEL	0	0	0	0
62647	LE PARCQ	0	0	0	0
62649	PAS-EN-ARTOIS	6	3	3	3
62650	PELVES	2	1	1	0
62652	PERNES	16	6	5	7
62653	PERNES-LES-BOULOGNE	1	0	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62660	PLOUVAIN	2	1	1	0
62661	BOUIN-PLUMOISON	3	0	0	0
62662	POLINCOVE	1	0	0	0
62666	PONT-A-VENDIN	27	11	9	37
62667	LE PORTEL	92	51	47	360
62669	PRESSY	1	0	0	0
62671	PRONVILLE	0	0	0	0
62673	QUEANT	1	0	0	0
62680	QUIERY-LA-MOTTE	1	1	1	0
62684	RACQUINGHEM	7	5	5	1
62685	RADINGHEM	0	0	0	0
62688	RANG-DU-FLIERS	31	12	5	0
62693	REBREUVE-RANCHICOURT	5	4	3	2
62697	RECOURT	0	0	0	0
62703	REMY	0	0	0	0
62705	RETY	4	0	0	0
62706	RICHEBOURG	0	0	0	0
62709	RIENCOURT-LES-CAGNICOURT	0	0	0	0
62711	RINXENT	13	7	7	1
62712	RIVIERE	5	2	0	0
62713	ROBECQ	4	3	3	3
62714	ROCLINCOURT	1	1	1	0
62718	ROEUX	2	0	0	0
62720	ROMBLY	1	0	0	0
62724	ROUVROY	65	30	23	28
62727	RUITZ	11	5	5	3
62728	RUMAUCOURT	0	0	0	0
62730	RUMINGHEM	0	0	0	0
62734	SAILLY-EN-OSTREVENT	2	2	2	1
62735	SAILLY-LABOURSE	9	3	3	3
62736	SAILLY-SUR-LA-LYS	18	9	8	2
62737	SAINS-EN-GOHELLE	29	14	14	9
62739	SAINS-LES-MARQUION	2	1	1	1
62743	SAINTE-AUSTREBERTHE	2	0	0	0
62744	SAINTE-CATHERINE	25	12	10	4
62746	SAINT-ETIENNE-AU-MONT	26	13	10	4

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62747	SAINT-FLORIS	2	1	1	0
62748	SAINT-FOLQUIN	5	3	3	2
62750	SAINT-HILAIRE-COTTES	4	3	2	1
62753	SAINT-LAURENT-BLANGY	84	25	21	64
62754	SAINT-LEGER	2	1	1	1
62755	SAINT-LEONARD	32	17	16	7
62757	SAINT-MARTIN-AU-LAERT	35	19	17	14
62758	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	88	45	42	36
62759	SAINT-MARTIN-CHOQUEL	1	0	0	0
62763	SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE	3	1	1	1
62764	SAINT-NICOLAS	51	20	17	68
62765	SAINT-OMER	159	70	60	61
62766	SAINT-OMER-CAPELLE	1	0	0	0
62767	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	40	21	18	4
62770	SAINT-VENANT	14	8	6	1
62771	SALLAUMINES	96	54	39	20
62772	SALPERWICK	0	0	0	0
62773	SAMER	9	6	6	1
62774	SANGATTE	25	11	9	4
62780	SAUCHY-CAUCHY	1	1	1	1
62781	SAUCHY-LESTREE	1	0	0	0
62782	SAUDEMONT	0	0	0	0
62785	SAVY-BERLETTE	0	0	0	0
62790	SENLIS	0	0	0	0
62793	SERVINS	2	1	1	1
62794	SETQUES	0	0	0	0
62801	SOUCHEZ	9	4	3	1
62807	TATINGHEM	6	1	1	1
62810	THELUS	6	4	4	2
62817	TILLOY-LES-MOFFLAINES	15	4	4	1
62819	TILQUES	1	0	0	0
62820	TINCQUES	2	0	0	0
62825	TORTEQUESNE	2	1	1	0
62826	LE TOUQUET-PARIS-PLAGE	120	58	52	107
62836	VAUDRICOURT	1	1	1	1
62839	VAULX-VRAUCOURT	4	0	0	0

INSEE	Nom de la commune	Nombre total d' appels de tiers	Nombre total d'incidents	dont incidents sur ouvrages exploités par GrDF	Nombre de clients coupés
62840	VELU	1	0	0	0
62841	VENDIN-LES-BETHUNE	9	2	2	1
62842	VENDIN-LE-VIEIL	49	17	15	34
62846	VERMELLES	20	9	7	2
62847	VERQUIGNEUL	20	4	1	0
62848	VERQUIN	28	16	15	7
62849	VERTON	13	4	4	1
62851	VIEILLE-CHAPELLE	13	1	1	1
62852	VIEILLE-EGLISE	7	3	3	1
62853	VIEIL-MOUTIER	4	1	1	0
62858	VILLERS-LES-CAGNICOURT	1	1	0	0
62861	VIMY	28	15	11	8
62863	VIOLAINES	16	8	8	5
62864	VIS-EN-ARTOIS	4	3	2	1
62865	VITRY-EN-ARTOIS	35	19	18	8
62866	WABEN	2	1	1	0
62869	WAILLY	6	5	5	4
62870	WAILLY-BEAUCAMP	10	4	2	2
62873	WANCOURT	3	0	0	0
62875	WARDRECQUES	2	0	0	0
62882	WAVRANS-SUR-L'AA	3	1	1	1
62892	WILLERVAL	1	0	0	0
62893	WIMEREUX	46	25	24	18
62894	WIMILLE	11	9	9	3
62895	WINGLES	71	30	29	15
62898	WISQUES	1	1	1	1
62901	WITTES	4	0	0	0
62902	WIZERNES	19	11	10	6
62906	ZUTKERQUE	1	0	0	0
62907	LIBERCOURT	110	56	49	20
62908	LA CAPELLE-LES-BOULOGNE	7	2	1	0

## Annexe 4 : nombre de clients par commune

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62001	ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	396	398
62003	ACHEVILLE	142	144
62004	ACHICOURT	2 861	2 871
62005	ACHIET-LE-GRAND	128	126
62007	ACQ	100	99
62012	AGNIERES	44	43
62013	AGNY	578	577
62014	AIRE-SUR-LA-LYS	2 141	2 156
62019	AIX-NOULETTE	1 043	1 038
62023	ALLOUAGNE	734	741
62025	AMBLETEUSE	355	353
62028	AMES	103	102
62029	AMETTES	58	58
62031	ANDRES	125	125
62032	ANGRES	1 297	1 231
62033	ANNAY	1 068	1 059
62034	ANNEQUIN	497	495
62035	ANNEZIN	1 620	1 612
62036	ANVIN	140	139
62037	ANZIN-SAINT-AUBIN	850	824
62038	ARDRES	793	793
62039	ARLEUX-EN-GOHELLE	182	180
62040	ARQUES	2 918	2 883
62041	ARRAS	14 089	14 100
62042	ATHIES	274	275
62043	LES ATTAQUES	155	146
62044	ATTIN	99	97
62045	AUBIGNY-EN-ARTOIS	245	246
62048	AUCHEL	3 222	3 242
62050	AUCHY-LES-HESDIN	338	343
62051	AUCHY-LES-MINES	1 247	1 206
62056	AUDRESSELLES	204	202
62057	AUDRUICQ	632	618
62059	AUTINGUES	6	6
62060	AUXI-LE-CHATEAU	708	718
62063	AVESNES-LE-COMTE	370	371
62064	AVESNES-LES-BAPAUME	16	16
62065	AVION	4 993	4 947
62073	BAILLEUL-SIR-BERTHOULT	332	322

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62075	BAINCTHUN	162	164
62078	BALINGHEM	86	85
62080	BAPAUME	1 072	1 067
62081	BARALLE	81	81
62083	BARLIN	2 570	2 539
62096	BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	113	115
62097	BEAUMETZ-LES-LOGES	59	53
62099	BEAURAINS	1 793	1 774
62100	BEAURAINVILLE	311	313
62106	BELLONNE	40	40
62107	BENIFONTAINE	87	88
62108	BERCK	5 378	5 340
62109	BERGUENEUSE	32	34
62113	BERLES-MONCHEL	2	2
62117	BERTINCOURT	118	114
62119	BETHUNE	8 215	8 228
62120	BEUGIN	70	70
62122	BEUGNY	60	57
62124	BEUTIN	37	36
62126	BEUVRY	2 072	1 986
62128	BIACHE-SAINT-VAAST	947	947
62129	BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	17	16
62131	BIHUCOURT	16	16
62132	BILLY-BERCLAU	962	960
62133	BILLY-MONTIGNY	2 543	2 536
62139	BLEDECQUES	1 296	1 299
62145	BOIRY-NOTRE-DAME	86	85
62148	BOIS-BERNARD	229	230
62160	BOULOGNE-SUR-MER	13 275	13 478
62162	BOURECQ	83	84
62164	BOURLON	267	262
62170	BOUVIGNY-BOYEFFLES	578	574
62173	BREBIERES	1 305	1 310
62174	BREMES	90	88
62178	BRUAY-LA-BUSSIÈRE	7 740	7 715
62184	BUISSY	40	41
62185	BULLECOURT	27	28
62186	BULLY-LES-MINES	4 047	4 023
62188	BURBURE	912	904
62190	BUSNES	83	73
62191	CAFFIERS	117	117

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62192	CAGNICOURT	89	83
62193	CALAIS	22 939	23 045
62194	CALONNE-RICOUART	1 706	1 660
62195	CALONNE-SUR-LA-LYS	169	168
62197	CAMBLAIN-CHATELAIN	408	408
62198	CAMBLINEUL	61	59
62199	CAMBLAIN-L'ABBE	111	111
62200	CAMBRIN	229	225
62201	CAMIERS	578	570
62204	CAMPAGNE-LES-HESDIN	227	225
62205	CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES	105	102
62207	CAMPIGNEULLES-LES-PETITES	102	101
62211	CAPELLE-FERMONT	4	4
62213	CARENCY	114	114
62215	CARVIN	5 445	5 409
62217	CAUCHY-A-LA-TOUR	824	824
62224	CHOCQUES	701	679
62225	CLAIRMARAIIS	12	11
62226	CLARQUES	1	1
62232	LA COMTE	155	157
62233	CONCHIL-LE-TEMPLE	159	156
62235	CONDETTE	513	515
62236	CONTES	-	-
62239	COQUELLES	673	654
62240	CORBEHEM	617	613
62244	COULOGNE	1 374	1 371
62249	COURCELLES-LES-LENS	1 653	1 567
62250	COURRIERES	3 366	3 357
62251	COURSET	5	4
62252	LA COUTURE	227	230
62259	CROISILLES	280	241
62261	CUCQ	1 723	1 708
62262	CUINCHY	301	305
62263	DAINVILLE	1 926	1 934
62264	DANNES	315	316
62268	DESVRES	1 179	1 182
62270	DIVION	1 935	1 934
62274	DOURGES	1 551	1 553
62276	DOUVRIN	1 302	1 248
62277	DROCOURT	892	882
62278	DROUVIN-LE-MARAIS	126	123

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62279	DUISANS	184	182
62280	DURY	59	59
62281	ECHINGHEN	27	29
62284	ECOURT-SAINT-QUENTIN	310	302
62285	ECOUST-SAINT-MEIN	85	83
62286	ECQUEDECQUES	127	127
62288	ECQUES	138	134
62289	ECUIRES	78	76
62290	ECURIE	76	74
62291	ELEU-DIT-LEAUWETTE	791	776
62292	ELNES	166	166
62297	EPERLECQUES	228	228
62298	EPINOY	103	102
62300	EQUIHEN-PLAGE	913	912
62309	ESQUERDES	315	311
62310	ESSARS	402	402
62311	ESTEVELLES	419	414
62317	ETAING	76	74
62318	ETAPLES	3 199	3 196
62319	ETERPIGNY	47	47
62320	ETRUN	43	43
62321	EVIN-MALMAISON	1 011	998
62323	FAMPOUX	203	196
62324	FARBUS	137	138
62328	FERFAY	189	189
62329	FERQUES	368	366
62330	FESTUBERT	173	171
62331	FEUCHY	276	274
62334	FIENNES	14	13
62338	FLEURBAIX	451	434
62340	FLORINGHEM	156	148
62343	FONTAINE-LES-CROISILLES	24	-
62349	FOUQUEREUIL	325	323
62350	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	313	315
62351	FOUQUIERES-LES-LENS	1 868	1 851
62355	FRESNES-LES-MONTAUBAN	92	91
62356	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	136	135
62361	FREVENT	1 002	995
62363	FREVIN-CAPELLE	28	27
62364	FRUGES	637	639
62367	GAUCHIN-VERLOINGT	103	103

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62371	GIVENCHY-EN-GOHELLE	473	470
62373	GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	172	173
62376	GONNEHEM	211	212
62377	GOSNAY	297	294
62380	GOUY-SERVINS	61	61
62382	GOUY-SAINT-ANDRE	50	51
62383	GOUY-SOUS-BELLONNE	241	238
62384	GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT	105	103
62385	GRAND-RULLECOURT	78	77
62386	GRENAY	2 290	2 295
62388	GRIGNY	61	60
62390	GROFFLIERS	206	205
62391	GUARBECQUE	255	255
62392	GUEMAPPE	43	42
62397	GUINES	1 134	1 145
62400	HAILLICOURT	1 443	1 433
62401	HAINES	1 323	1 304
62403	HALLINES	352	354
62405	HAMBLAIN-LES-PRES	64	67
62407	HAM-EN-ARTOIS	159	159
62408	HAMES-BOUCRES	114	109
62412	HARDINGHEN	97	98
62413	HARNES	3 691	3 589
62414	HAUCOURT	36	36
62423	HELFAUT	344	328
62424	HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	43	43
62427	HENIN-BEAUMONT	7 757	7 797
62436	HERLIN-LE-SEC	2	1
62440	HERMIES	202	199
62442	HERNICOURT	4	4
62443	HERSIN-COUPIGNY	1 712	1 700
62445	HESDigneul-les-BETHUNE	188	188
62446	HESDigneul-les-BOULOGNE	123	124
62447	HESDIN	807	806
62448	HESDIN-L'ABBE	268	271
62451	HEUCHIN	71	70
62452	HEURINGHEM	176	171
62454	HINGES	308	292
62456	HOUCHIN	115	113
62457	HOUDAIN	2 399	2 375
62461	HUBY-SAINT-LEU	196	198

<b>INSEE</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre total de clients 2013</b>	<b>Nombre total de clients 2012</b>
62464	HULLUCH	785	771
62469	INCHY-EN-ARTOIS	106	107
62473	ISBERGUES	2 305	2 298
62474	ISQUES	209	208
62476	IZEL-LES-EQUERCHIN	203	202
62479	LABEUVRIERE	327	331
62480	LABOURSE	557	549
62484	LAGNICOURT-MARCEL	58	58
62486	LAMBRES	170	167
62487	LANDRETHUN-LE-NORD	222	221
62489	LAPUGNOY	826	827
62491	LAVENTIE	657	652
62493	LEBUCQUIERE	41	42
62497	LEFOREST	2 201	2 194
62498	LENS	11 149	11 276
62500	LESPESES	60	58
62502	LESTREM	376	364
62504	LEULINGHEM	10	8
62508	LIERES	48	48
62510	LIEVIN	9 349	9 339
62516	LILLERS	2 732	2 745
62520	LOCON	265	261
62523	LOISON-SOUS-LENS	1 451	1 434
62524	LONGFOSSE	223	218
62525	LONGUENESSE	3 474	3 495
62528	LOOS-EN-GOHELLE	1 857	1 822
62529	LORGIES	77	73
62531	LOUCHES	1	1
62532	LOZINGHEM	277	270
62533	LUGY	-	-
62534	LUMBRES	980	986
62535	LA MADELAINE-SOUS-MONTREUIL	2	2
62540	MAISNIL-LES-RUITZ	398	390
62548	MARCK	1 763	1 719
62549	MARCONNE	279	278
62550	MARCONNELLE	145	146
62552	MARESQUEL-ECQUEMICOURT	200	195
62555	MARLES-LES-MINES	1 874	1 844
62557	MAROEUIL	603	602
62559	MARQUION	221	215
62560	MARQUISE	1 281	1 280

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62563	MAZINGARBE	2 261	2 191
62564	MAZINGHEM	17	17
62566	MENNEVILLE	19	1
62568	MERCATEL	71	72
62570	MERICOURT	3 811	3 827
62571	MERLIMONT	844	813
62573	MEURCHIN	750	752
62582	MONCHY-LE-PREUX	182	181
62583	MONDICOURT	134	135
62584	MONT-BERNANCHON	65	63
62587	MONTIGNY-EN-GOHELLE	2 932	2 889
62588	MONTREUIL	797	794
62589	MONT-SAINT-ELOI	170	171
62591	MORCHIES	37	37
62598	MUNCQ-NIEURLET	-	-
62603	NESLES	219	213
62604	NEUFCHATEL-HARDELOT	747	688
62609	NEUVILLE-SAINT-VAAST	338	334
62610	NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	195	195
62611	NEUVILLE-VITASSE	78	79
62612	NEUVIREUIL	102	100
62617	NOEUX-LES-MINES	3 991	4 001
62619	NOREUIL	17	17
62620	NORRENT-FONTES	188	183
62623	NOUVELLE- EGLISE	5	-
62624	NOYELLES-GODAULT	1 620	1 569
62626	NOYELLES-LES-VERMELLES	564	559
62627	NOYELLES-SOUS-BELLONNE	111	110
62628	NOYELLES-SOUS-LENS	2 419	2 343
62632	OBLINGHEM	72	73
62637	OIGNIES	2 846	2 780
62638	OISY-LE-VERGER	221	214
62639	OPPY	62	61
62642	OURTON	149	150
62643	OUTREAU	4 874	4 875
62645	OYE-PLAGE	510	492
62646	PALLUEL	98	98
62647	LE PARCQ	132	133
62649	PAS-EN-ARTOIS	214	214
62650	PELVES	124	124
62652	PERNES	367	366

<b>INSEE</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre total de clients 2013</b>	<b>Nombre total de clients 2012</b>
62653	PERNES-LES-BOULOGNE	20	20
62660	PLOUVAIN	115	114
62661	BOUIN-PLUMOISON	60	63
62662	POLINCOVE	12	12
62666	PONT-A-VENDIN	775	776
62667	LE PORTEL	3 556	3 570
62669	PRESSY	6	6
62671	PRONVILLE	62	61
62673	QUEANT	110	109
62680	QUIERY-LA-MOTTE	151	152
62684	RACQUINGHEM	282	277
62685	RADINGHEM	1	1
62688	RANG-DU-FLIERS	856	849
62693	REBREUVE-RANCHICOURT	176	177
62697	RECOURT	36	36
62703	REMY	37	35
62705	RETY	184	184
62706	RICHEBOURG	-	-
62709	RIENCOURT-LES-CAGNICOURT	40	40
62711	RINXENT	546	545
62712	RIVIERE	198	193
62713	ROBECQ	129	125
62714	ROCLINCOURT	107	107
62718	ROEUX	243	246
62720	ROMBLY	-	-
62724	ROUVROY	2 847	2 846
62727	RUITZ	389	382
62728	RUMAUCOURT	121	124
62730	RUMINGHEM	1	1
62734	SAILLY-EN-OSTREVENT	106	106
62735	SAILLY-LABOURSE	517	507
62736	SAILLY-SUR-LA-LYS	755	762
62737	SAINS-EN-GOHELLE	1 716	1 702
62739	SAINS-LES-MARQUION	46	46
62743	SAINTE-AUSTREBERTHE	81	79
62744	SAINTE-CATHERINE	1 169	1 140
62746	SAINT-ETIENNE-AU-MONT	1 458	1 434
62747	SAINT-FLORIS	64	62
62748	SAINT-FOLQUIN	38	-
62750	SAINT-HILAIRE-COTTES	112	111
62753	SAINT-LAURENT-BLANGY	2 508	2 494

INSEE	Nom de la commune	Nombre total de clients 2013	Nombre total de clients 2012
62754	SAINT-LEGER	62	56
62755	SAINT-LEONARD	1 172	1 171
62757	SAINT-MARTIN-AU-LAERT	1 253	1 214
62758	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	3 582	3 572
62759	SAINT-MARTIN-CHOQUEL	7	-
62763	SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE	150	149
62764	SAINT-NICOLAS	1 714	1 781
62765	SAINT-OMER	4 778	4 855
62766	SAINT-OMER-CAPELLE	10	5
62767	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	1 672	1 683
62770	SAINT-VENANT	360	366
62771	SALLAUMINES	3 143	3 083
62772	SALPERWICK	-	-
62773	SAMER	670	668
62774	SANGATTE	1 466	1 451
62780	SAUCHY-CAUCHY	67	68
62781	SAUCHY-LESTREE	96	100
62782	SAUDEMONT	95	94
62785	SAVY-BERLETTE	53	52
62790	SENLIS	-	-
62793	SERVINS	177	176
62794	SETQUES	72	75
62801	SOUCHEZ	517	508
62807	TATINGHEM	287	289
62810	THELUS	260	254
62817	TILLOY-LES-MOFFLAINES	462	452
62819	TILQUES	66	68
62820	TINCQUES	6	6
62825	TORTEQUESNE	151	146
62826	LE TOUQUET-PARIS-PLAGE	3 214	3 207
62836	VAUDRICOURT	164	153
62839	VAULX-VRAUCOURT	121	120
62840	VELU	17	18
62841	VENDIN-LES-BETHUNE	573	563
62842	VENDIN-LE-VIEIL	1 841	1 830
62846	VERMELLES	1 189	1 195
62847	VERQUIGNEUL	347	339
62848	VERQUIN	982	988
62849	VERTON	323	319
62851	VIEILLE-CHAPELLE	99	97
62852	VIEILLE-EGLISE	39	23

<b>INSEE</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre total de clients 2013</b>	<b>Nombre total de clients 2012</b>
62853	VIEIL-MOUTIER	2	1
62858	VILLERS-LES-CAGNICOURT	26	27
62861	VIMY	1 149	1 156
62863	VIOLAINES	745	742
62864	VIS-EN-ARTOIS	97	97
62865	VITRY-EN-ARTOIS	1 274	1 270
62866	WABEN	56	57
62869	WAILLY	169	166
62870	WAILLY-BEAUCAMP	144	142
62873	WANCOURT	124	121
62875	WARDRECQUES	121	120
62882	WAVRANS-SUR-L'AA	163	161
62892	WILLERVAL	132	135
62893	WIMEREUX	2 443	2 435
62894	WIMILLE	1 159	1 142
62895	WINGLES	2 349	2 247
62898	WISQUES	10	4
62901	WITTES	80	79
62902	WIZERNES	982	964
62906	ZUTKERQUE	7	7
62907	LIBERCOURT	2 360	2 315
62908	LA CAPELLE-LES-BOULOGNE	279	278





## Notes :



## Notes :



[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

GrDF • 6, rue Condorcet • 75009 Paris  
Société Anonyme au capital de 1 800 000 000 euros • RCS PARIS 444 786 511